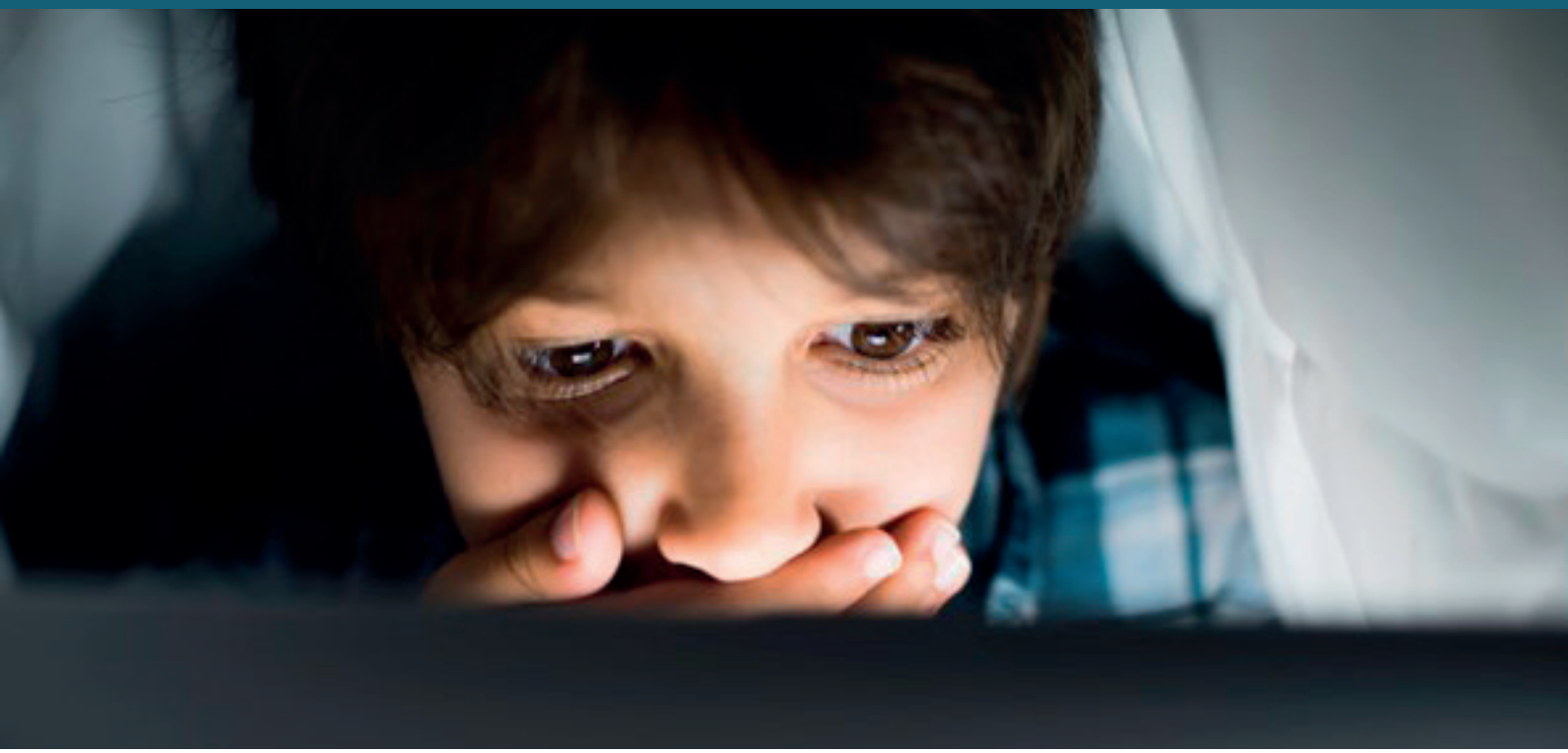
PROTÉGER LES ENFANTS DES RISQUES LIÉS À L'ACCÈS À DES CONTENUS PORNOGRAPHIQUES EN LIGNE

Note d'orientation thématique



www.coe.int/enfants

Construire une Europe pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

PROTÉGER LES ENFANTS DES RISQUES LIÉS À L'ACCÈS À DES CONTENUS PORNOGRAPHIQUES EN LIGNE

Note d'orientation thématique

Préparée par
Maree Crabbe,
consultante indépendante

Conseil de l'Europe

English edition:
Thematic guidance note
Safeguarding children from the risks of accessing online pornographic content

Les opinions exprimées dans ce document sont de la responsabilité de l'auteur (ou des auteurs) et ne reflètent pas nécessairement la politique officielle du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, à condition que l'intégrité du texte soit préservée, que l'extrait ne soit pas utilisé hors contexte, qu'il ne fournisse pas d'informations incomplètes ou qu'il n'induise pas le lecteur en erreur quant à la nature, la portée ou le contenu du texte. La source doit toujours être mentionnée comme suit « © Conseil de l'Europe, année de publication ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Division Publications et identité visuelle Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex ou publishing@coe.int)

Pour toute autre demande relative à ce document, veuillez vous adresser à la Division des droits des enfants, children@coe.int

Conception de la couverture :
Division Publications et identité visuelle (DPIV)

Photo de couverture : iStock, crédit Cesna Andjic

© Conseil de l'Europe, mai 2025
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

Cette note d'orientation a été rédigée par Maree Crabbe, consultante indépendante auprès du Conseil de l'Europe, sous la supervision du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF).

Table des matières

I. INTRODUCTION 4

1. CHAMP D'APPLICATION ET OBJET DE LA PRESENTE NOTE D'ORIENTATION 4
2. RESUME 4
3. DEFINITION DE LA PORNOGRAPHIE 5
4. UN MOT SUR LA SENSIBILITE DES QUESTIONS EXAMINEES DANS LA PRESENTE NOTE D'ORIENTATION 6

II. CONTEXTE GÉNÉRAL : POURQUOI FAUT-IL PROTÉGER LES ENFANTS DE LA PORNOGRAPHIE ? 7

1. EXPOSITION DES ENFANTS AUX CONTENUS PORNOGRAPHIQUES EN LIGNE 7
2. NATURE DE LA PORNOGRAPHIE CONTEMPORAINE 9
3. LA PORNOGRAPHIE PORTE PREJUDICE AUX ENFANTS 11

III. ORIENTATIONS ADRESSÉES AUX ÉTATS MEMBRES POUR PROTÉGER LES ENFANTS DES RISQUES LIÉS À L'ACCÈS À DES CONTENUS PORNOGRAPHIQUES EN LIGNE 15

1. L'IMPORTANCE DE L'ADOPTION D'UN ARSENAL DE MESURES COMPLEMENTAIRES 15
   - *1.1 Empêcher et réduire l'exposition des enfants à des contenus pornographiques 15*
   - *1.2 Atténuer les risques et les préjudices liés à l'exposition 16*
2. SIX MESURES CLES POUR UNE ACTION DE POIDS. 16
   - *2.1 Exercer une impulsion de manière proactive, coordonnée et réfléchie 16*
   - *2.2 Mettre en place un cadre législatif et réglementaire adapté 17*
   - *2.3 Informer et outiller les parents et les personnes exerçant l'autorité parentale 22*
   - *2.4 Informer et outiller les professionnel·les 24*
   - *2.5 Informer et soutenir les enfants 26*
   - *2.6 Soutenir la recherche et l'innovation 30*

ANNEXE 1 : LES NORMES ESSENTIELLES APPLICABLES 34

1. NORMES DES NATIONS UNIES 34
2. NORMES DU CONSEIL DE L'EUROPE 34
3. LE CADRE DE L'UE APPLICABLE AUX ETATS MEMBRES DE L'UE 36

ANNEXE 2 : INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES 38

I. Introduction

1. CHAMP D'APPLICATION ET OBJET DE LA PRÉSENTE NOTE D'ORIENTATION

Lors de sa neuvième réunion plénière, le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) a procédé à un échange thématique sur le thème de la protection des enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne. Cet échange[1] a donné aux participants un aperçu des conséquences de l'exposition des enfants à la pornographie grand public et des risques liés à cette exposition.

Dans le prolongement de cet échange thématique, le CDENF a chargé le Secrétariat d'établir, en coopération avec une experte dans le domaine, une note d'orientation thématique principalement destinée aux États membres pour :

- Mieux faire comprendre quels préjudices causent aux enfants l'exposition et l'accès à des contenus pornographiques en ligne. La note décrit l'ampleur de cette exposition et les moyens la rendant possible, la nature des contenus pornographiques librement et facilement accessibles en ligne par les enfants, et les effets potentiels de cette exposition sur les enfants.

- Fournir des orientations sur les principales mesures pouvant être adoptées pour protéger les enfants des risques liés à l'exposition à des contenus pornographiques en ligne.

- Présenter une vue d'ensemble des instruments légaux, réglementaires et stratégiques susceptibles de venir étayer les activités destinées à protéger les enfants des risques liés à l'exposition à la pornographie en ligne (compilation en annexe).

La présente note permet en outre à toute personne en contact avec des enfants d'en savoir plus sur ce qu'il est possible de faire pour mieux protéger ces derniers des risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne.

2. RÉSUMÉ

Les enfants sont exposés, de manière intentionnelle ou accidentelle, à des contenus pornographiques en ligne, en raison de l'essor des technologies numériques et de la facilité d'accès offerte par internet.

Ces mêmes technologies ont facilité une évolution de la nature des contenus de la pornographie grand public Ces contenus en ligne, gratuits, auxquels la plupart enfants sont exposés, présentent fréquemment des stéréotypes de genre, de la violence sexuelle et des représentations sexistes.

[1] *Note au lecteur : Les documents ou sites web en hyperlien sont en langue française dans la mesure où ils sont disponibles en français. Lorsqu'ils ne sont disponibles qu'en langue anglaise ou en langue originale, ils sont mis en évidence par un astérisque (*) tout au long de cette note.*

En l'absence ou presque d'information alternative, une majorité d'enfants se tournent vers la pornographie en ligne, devenant pour eux une source principale d'information sur la sexualité. Plutôt que d'apprendre ce que signifient les notions de consentement, de solidarité et de respect qui sont le socle des relations saines, les algorithmes et les bots de l'écosystème de la pornographie en ligne exposent les enfants à des représentations du sexe et des relations qui sont agressives, souvent violentes, stéréotypées et fondées sur le genre. Ces conséquences sont genrées dans le sens où la violence que montre la pornographie est le plus souvent commise à l'encontre de femmes et de filles[2].

La consommation de la pornographie en ligne suscite une série d'effets indésirables, notamment le renforcement des attitudes et comportements agressifs, particulièrement à l'égard des femmes et des filles, un impact possible sur la santé mentale et l'estime de soi, ainsi qu'un risque de développer des troubles compulsifs. De plus en plus d'éléments indiquent que la pornographie en ligne engendre également des comportements sexuels préjudiciables de la part des enfants et des adolescents. De tels comportements induisent de graves préjudices pour les victimes et des situations de conflit avec la loi.

Il est urgent de protéger les enfants de l'exposition à de tels contenus ainsi que de les informer et les soutenir afin qu'ils puissent bâtir des relations et une sexualité positive face à la pression écrasante qu'exerce la pornographie partout dans le monde ; ces informations et ce soutien s'adressent aussi aux familles des enfants, aux personnes titulaires de l'autorité parentale et à l'entourage, y compris l'école et autres services fournis par la collectivité et la société civile. Si chacun de ces acteurs est susceptible de jouer un rôle important, il est indispensable – face à l'omniprésence de la pornographie dans l'écosystème numérique – d'apporter des réponses collectives, pilotées par des structures étatiques et des instances intergouvernementales.

Cette note d'orientation met en exergue des bonnes pratiques et suggère aux États membres des mesures à prendre pour protéger les enfants des préjudices liés à la pornographie en ligne. Ces mesures sont axées sur six objectifs : 1. Exercer une impulsion de manière proactive, coordonnée et réfléchie ; 2. Instaurer un cadre législatif et réglementaire adapté ; 3. Informer et outiller les parents et les personnes exerçant l'autorité parentale ; 4. Informer et outiller les professionnels ; 5. Informer et soutenir les enfants ; 6. Soutenir la recherche et l'innovation.

3. DÉFINITION DE LA PORNOGRAPHIE

Aux fins de la présente note d'orientation, l'on entend par « pornographie » ou « contenus pornographiques » tout matériel mettant en scène une personne se livrant à un comportement sexuellement explicite, réel ou simulé, montrant généralement de la nudité et/ou divers actes sexuels. Cette définition n'inclut pas le matériel d'abus sexuels sur enfants, qui, lui, est toujours illégal[3].

[2] Bien que les images à caractère sexuel impliquant des enfants (matériel d'abus sexuels sur des enfants) n'entrent pas dans le champ d'application de la présente note d'orientation, le terme « filles » est inclus ici car, malgré son illégalité, ce type de matériel peut être trouvé sur les sites pornographiques grand public (voir paragraphe 23) et parce que le terme « filles » est fréquemment utilisé dans l'industrie pornographique pour désigner les femmes de tout âge.

[3] L'article 20 de la Convention de Lanzarote oblige les États à ériger en infraction pénale la « pornographie enfantine » ; le Comité de Lanzarote a recommandé d'utiliser l'expression « matériel d'abus sexuels sur des enfants », conformément au Guide de terminologie pour la protection des enfants contre l'exploitation et l'abus sexuel (Lignes directrices de Luxembourg).

Conformément à son objectif de combattre les risques auxquels les enfants sont exposés du fait de l'accès à des contenus pornographiques en ligne, la présente note d'orientation mettra l'accent en particulier sur le type de pornographie auquel la plupart des enfants sont exposés, à savoir des contenus « grand public » gratuits, largement accessibles en ligne, ciblant surtout un public d'hommes hétérosexuels (voir plus bas, partie II).

4. UN MOT SUR LA SENSIBILITÉ DES QUESTIONS EXAMINÉES DANS LA PRÉSENTE NOTE D'ORIENTATION

La pornographie est une représentation de la sexualité, et, comme tous les sujets y afférant, elle peut constituer un sujet sensible, délicat à aborder, pouvant susciter la controverse. Cela rend d'autant plus difficile l'instauration d'une approche commune. Mais la pornographie recoupe un ensemble d'autres thèmes sensibles à propos desquels les personnes et les groupes, notamment culturels, peuvent avoir des opinions fortes et variées. Elle rejoint par exemple des thèmes relatifs au genre, au pouvoir, aux stéréotypes, à la violence (notamment la violence à l'égard des femmes), à l'appartenance ethnique, à l'économie, à la réglementation, à la liberté d'expression, à la moralité et à l'exploitation.

Il est important de tenir compte de ces difficultés mais il est indispensable de veiller à ce qu'elles ne freinent ni ne limitent les efforts déployés pour prévenir les préjudices liés à la pornographie. Les présentes orientations revêtent d'autant plus d'importance, compte tenu de la sensibilité de ces thèmes.

Si la consommation de la pornographie a souvent lieu dans la sphère privée, elle ne se limite pas à une exploration ou à une expression individuelle de la sexualité. Elle est le produit d'une industrie mondiale très lucrative qui, depuis son expansion rapide grâce aux progrès des technologies numériques et en ligne, exerce désormais un pouvoir et une influence inédits, en termes économiques, sociaux et politiques.

II. Contexte général : pourquoi faut-il protéger les enfants de la pornographie ?

1. EXPOSITION DES ENFANTS AUX CONTENUS PORNOGRAPHIQUES EN LIGNE

Les progrès des technologies numériques et en ligne ont eu d'importantes répercussions sur l'exposition des enfants à des contenus pornographiques. La pornographie n'a jamais été aussi omniprésente ou accessible. Elle est produite et diffusée par une industrie mondiale multimilliardaire dont la présence en ligne est considérable. Parmi les 14 sites les plus visités, trois sont des sites pornographiques[4] attirant chaque jour des centaines de millions de visiteurs uniques[5].

Les contenus pornographiques en ligne peuvent être facilement, librement et anonymement consultés grâce aux outils technologiques très compacts et mobiles dont se servent habituellement les enfants. Le plus souvent, la pornographie est consommée par des personnes qui sont seules et chez elles[6].

À 15 ans, la plupart des enfants ont déjà été exposés à des contenus pornographiques et nombre d'entre eux étaient bien plus jeunes lorsqu'ils en ont vu pour la première fois. Dans une étude menée au Royaume Uni (R-U), 10 % des enfants ont indiqué avoir déjà regardé de la pornographie à l'âge de 9 ans, plus d'un quart (27 %) à l'âge d'11 ans, et la moitié (50 %) à l'âge de 13 ans[7]. Il est ressorti d'une étude de grande ampleur menée auprès d'étudiant·es d'universités polonaises que près de 80 % avaient déjà vu de la pornographie et avaient en moyenne 14 ans lors de leur première exposition à des contenus pornographiques[8]. Dans une étude de 2020 menée auprès d'enfants sur leurs expériences en ligne, âgés de 9 à 16 ans et provenant de 19 pays de l'Union européenne, 15 % des enfants âgés de 9 à 11 ans ont indiqué avoir vu des images à caractère sexuel au cours des 12 mois précédents, tout comme 39 % des 12-14 ans et 61 % des 15-16 ans[9], dans les pays où des questions sur les images sexuelles ont été posées.

Lorsque des enfants sont exposés à des contenus pornographiques, cela peut être de manière intentionnelle ou accidentelle. Selon plusieurs études, pour la plupart des enfants, la première exposition à de la pornographie n'est pas intentionnelle : elle a lieu accidentellement, notamment via les médias sociaux ou des publicités dites « pop-up »[10], ou lorsque, sans leur

[4] SimilarWeb.* Classement des sites web les plus visités (NY) : SimilarWeb LTD ; 2024. (en anglais seulement)
[5] Pornhub. The 2019 Year in Review: Pornhub; 2019 [consultable à l'adresse : https://www.pornhub.com/insights/2019-year-in-review].
[6] Voir par exemple : Commissaire à l'e-sécurité, Accidental, unsolicited and in your face. Young people's encounters with online pornography: a matter of platform responsibility, education and choice. Canberra : Bureau du Commissaire à l'e-sécurité ; 2023.
[7] De Souza R. 'A lot of it is actually just abuse': Young people and pornography. Londres : Commissaire des enfants pour l'Angleterre, 2023.
[8] Dwulit AD, Rzymski P. Prevalence, patterns and self-perceived effects of pornography consumption in polish university students: A cross-sectional study. International journal of environmental research and public health. 2019;16(10):1861.
[9] Smahel D, Machackova H, Mascheroni G, Dedkova L, Staksrud E, Ólafsson K, et al. EU Kids Online 2020: Survey results from 19 countries. 2020.
[10] De Souza R. 'A lot of it is actually just abuse': Young people and pornography. Londres : Commissaire des enfants pour l'Angleterre, 2023.

permission, quelqu'un leur montre ou leur envoie de la pornographie[11]. Lorsqu'ils entrent dans l'adolescence, les enfants sont plus susceptibles de faire tout leur possible pour voir de la pornographie, que ce soit par curiosité ou excitation sexuelle, pour apprendre ce qu'ils doivent faire pendant un acte sexuel, ou à cause de la pression de leurs pairs, pour se divertir, parce qu'ils s'ennuient, ou pour explorer leur sexualité[12].

Les enfants peuvent être exposés à des contenus pornographiques en consultant un site spécifiquement dédié à la pornographie, y compris n'importe quels sites pornographiques les plus consultés donnant accès à une surabondance de contenus gratuits sexuellement explicites, souvent sans avertissements ou aux avertissements non efficaces ni restrictions visant à en limiter ou en empêcher l'accès par des enfants. Les enfants peuvent également être exposés à la pornographie via le fil d'actualité ou les messageries des plateformes de médias sociaux par l'intermédiaire d'un moteur de recherche, d'un site web de chat vidéo, d'un site de jeux en ligne ou de SMS[13], y compris éventuellement par le biais de missions définies dans le cadre de défis en ligne qui deviennent viraux[14].

La consommation de pornographie par les enfants est en règle générale très sexospécifique. Les garçons et les jeunes hommes sont plus susceptibles que les filles et les jeunes femmes de regarder de la pornographie, que ce soit intentionnellement ou accidentellement, et de le faire plus souvent. Un nombre élevé de jeunes hommes, en particulier, indiquent qu'ils regardent de la pornographie fréquemment, et que les technologies en ligne leur en facilitent l'accès[15]. Dans une étude menée au R.-U., un tiers (34 %) des garçons interrogés ont indiqué qu'ils avaient cherché à regarder de la pornographie au cours des deux semaines précédentes, contre 17 % des filles, et 21 % des garçons ont indiqué qu'ils en regardaient tous les jours, voire plus souvent, contre 7 % des filles[16].

L'impression que produit la pornographie sur les enfants a elle aussi tendance à être très sexospécifique, les garçons et les jeunes hommes étant bien plus susceptibles que les filles et les jeunes femmes d'en avoir une impression positive. Bien que des enfants, sans distinction de sexe ou d'âge, puissent trouver les contenus pornographiques perturbants, troublants ou bouleversants, les filles et les enfants plus jeunes sont davantage enclins que les garçons et les enfants plus âgés à déclarer que la pornographie qu'ils ont regardée les a perturbés[17].

---

[11] Martellozzo E, Monaghan A, Adler JR, Davidson J, Leyva R, Horvath MA. "I wasn't sure it was normal to watch it…" A quantitative and qualitative examination of the impact of online pornography on the values, attitudes, beliefs and behaviours of children and young people. Londres: National Society for the Prevention of Cruelty to Children (NSPCC) and the Children's Commissioner for England; 2016.

[12] Horvath MA, Alys L, Massey K, Pina A, Scally M, Adler JR. "Basically...porn is everywhere": A rapid evidence assessment on the effects that access and exposure to pornography have on children and young people. Londres : Bureau du Commissaire des enfants, R.-U. ; 2013.

[13]Lorsque cette note d'orientation a été rédigée, Instagram, Snapchat, TikTok, Facebook ou X (anciennement Twitter) faisaient partie des plateformes de médias sociaux les plus utilisées et WhatsApp était une application de messagerie populaire.
Voir aussi : de Souza R. 'A lot of it is actually just abuse': Young people and pornography. Londres : Commissaire des enfants pour l'Angleterre, 2023.

[14] Pour plus d'informations sur les défis en ligne, voir Leote de Carvalho, Maria João (2022). Social Media in Juvenile Delinquency Practices: Uses and Unlawful Acts Recorded in Youth Justice in Portugal, Comunicação e Sociedade [En ligne], 42 | 2022, En ligne depuis le 16 décembre 2022. URL : http://journals.openedition.org/cs/8403 (en anglais seulement) et Haza, Marion & Rohmer, Thomas (2020). Challenges numériques sur les réseaux sociaux. Bruxelles : Frédéric Delcor – Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique. Disponible à l'adresse : https://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/ta-117-haza-web.pdf (en anglais seulement).

[15] Crabbe M, Flood M, Adams K.: Pornography exposure and access among young Australians: a cross-sectional study. Australian and New Zealand journal of public health. 2024:100135.

[16] De Souza R. 'A lot of it is actually just abuse': Young people and pornography. Londres : Commissaire des enfants pour l'Angleterre, 2023.

[17] Voir par exemple : Flood M. Young men using pornography. In: Boyle K, editor. Everyday pornography. Oxon: Routledge; 2010. p. 164-78.

La plupart des enfants sont exposés à des contenus pornographiques en ligne, que ce soit intentionnellement ou accidentellement. La consommation de pornographie par les enfants est en règle générale très sexospécifique. Les garçons sont plus susceptibles que les filles de regarder de la pornographie et d'en avoir une impression positive. De nombreux garçons adolescents visionnent fréquemment de la pornographie. Les filles et les enfants plus jeunes sont plus susceptibles que les garçons et les enfants plus âgés de se sentir perturbés par la pornographie.

2. NATURE DE LA PORNOGRAPHIE CONTEMPORAINE

Il est indispensable de comprendre la nature des contenus pornographiques auxquels les enfants sont exposés pour comprendre l'impact que ces contenus ont sur eux.

Ce sont les mêmes technologies numériques et en ligne qui, d'une part, ont permis de favoriser la prolifération des contenus pornographiques et l'exposition des enfants à ces derniers et qui, d'autre part, ont facilité l'évolution de la nature des contenus pornographiques auxquels les enfants sont exposés. La pornographie grand public contemporaine n'a plus rien à voir avec les images de personnes nues ou à moitié nues que l'on trouvait dans les magazines qui ont marqué l'émergence de l'industrie moderne de la pornographie, pas plus qu'avec les films sur cassette vidéo ou DVD, qui leur avaient succédé. De nos jours, les contenus pornographiques renvoient à toute une panoplie d'images animées obscènes, comportant souvent des gros plans très rapprochés de seins, de parties génitales et d'actes sexuels. Ils sont en très grande majorité diffusés en ligne et peuvent être préenregistrés ou diffusés en direct[18].

La très grande diversité des contenus proposés fait penser à un immense buffet qui serait destiné à satisfaire quasi instantanément n'importe quels goûts, excentricités ou penchants sexuels[19]. Néanmoins, malgré la diversité des contenus pornographiques disponibles en ligne, ceux qui sont gratuits et les plus populaires, auxquels les enfants sont le plus susceptibles d'être exposés, illustrent le plus souvent des thèmes préoccupants, à savoir, notamment :

- **La violence fondée sur le genre :** il est ressorti de l'analyse des divers contenus pornographiques que les plus populaires véhiculaient un certain niveau d'agressivité, avec fessées, musellement, étranglement, claques, crachement, tirage par les cheveux et insultes[20]. Cette agressivité est en très grande majorité dirigée contre les femmes, que l'on montre presque toujours en train d'en éprouver du plaisir ou d'y être indifférentes. C'est ainsi qu'il est ressorti de l'analyse de 3 435 séquences proposées sur l'un des sites pornographiques les plus populaires, que 35 % d'entre elles comportaient des scènes d'agression physique et 97 % de cette agressivité s'exprimait

[18] Voir : Séguin LJ, Rodrigue C, Lavigne J. Consuming ecstasy: Representations of male and female orgasm in mainstream pornography. The Journal of Sex Research. 2018;55(3):348-56; et Tarrant S. The pornography industry: What everyone needs to know: Oxford University Press; 2016.
[19] Ogas O, Gaddam S. A billion wicked thoughts: What the world's largest experiment reveals about human desire: Dutton/Penguin Books; 2011.
[20] Klaassen MJE, Peter J. Gender (In)equality in Internet Pornography: A Content Analysis of Popular Pornographic Internet Videos. The Journal of Sex Research. 2015;52(7):721-35.

à l'égard des femmes qui, dans 93 % des cas, réagissaient de manière neutre ou en tiraient du plaisir[21].

- **Stéréotypes de genre et inégalité entre les femmes et les hommes :** lorsque des contenus pornographiques montrent des hommes et des femmes, les hommes y sont habituellement représentés comme étant dominants, maîtres de la situation et agressifs à l'égard des femmes qui, elles, apparaissent soumises aux désirs des hommes[22]. Souvent, les inégalités entre les femmes et les hommes sont illustrées et renforcées par une différence d'âge, les femmes étant bien plus susceptibles que les hommes d'être jeunes[23]. Ces stéréotypes de genre et ces inégalités sont reproduits dans la pornographie homosexuelle, qui montre des personnages dominants, « hyper-masculins », face à des personnages plus féminins, soumis qui, comme les femmes, sont eux aussi souvent la cible de comportements agressifs[24].

- **Viol et absence de consentement :** non seulement la pornographie omet systématiquement de montrer le moindre dialogue concernant le consentement sexuel, mais elle montre plutôt habituellement des comportements manifestement non consentis[25]. L'absence de consentement est d'ailleurs parfois un élément clé du contenu. Il est ressorti d'une étude britannique, sur 131 000 titres figurant sur la page d'accueil des sites web pornographiques les plus en vue, qu'un titre sur huit décrit des comportements relevant de la violence sexuelle : notamment viol, rapports sexuels forcés, caméra cachée, viol d'une personne endormie ou en état d'ébriété, et inceste[26].

- **Inceste ou thématiques « familiales » :** les contenus pornographiques grand public les plus prisés montrent souvent des relations sexuelles entre membres d'une même famille, y compris entre parents et enfants et entre frères et sœurs[27]. Une étude a, par exemple, trouvé des scènes d'inceste ou de thématiques « familiales » dans 46 % des vidéos pornographiques les plus prisées[28].

- **Thématiques « enfantines »** : la pornographie grand public contient souvent des scènes de sexe avec une personne étant ou semblant être très jeune. Il peut s'agir de contenus produits avec de jeunes actrices et acteurs adultes qui ont été habillés et maquillés de manière à avoir l'air plus jeunes et portent par exemple un uniforme scolaire ou un pyjama d'enfant, ou qui interprètent des personnages évoquant la jeunesse, par exemple, un·e jeune babysitter ou un·e écolier·ère[29]. Le vocabulaire employé dans la pornographie souligne, en outre, la prédominance et la popularité des contenus montrant de jeunes actrices et acteurs. C'est ainsi que le mot « ado » (en anglais « teen ») revient fréquemment dans les titres de contenus pornographiques[30]

[21] Fritz N, Malic V, Paul B, Zhou Y. A Descriptive Analysis of the Types, Targets, and Relative Frequency of Aggression in Mainstream Pornography. Archives of Sexual Behavior. 2020:1-13.
[22] Gorman S, Monk-Turner E, Fish JN. Free adult Internet web sites: How prevalent are degrading acts? Gender Issues. 2010;27(3-4):131-45.
[23] Willis M, Canan SN, Jozkowski KN, Bridges AJ. Sexual consent communication in best-selling pornography films: A content analysis. The Journal of Sex Research. 2020;57(1):52-63.
[24] Seida K, Shor E. Aggression and pleasure in opposite-sex and same-sex mainstream online pornography: A comparative content analysis of dyadic scenes. The Journal of Sex Research. 2021;58(3):292-304.
[25] Willis M, Canan SN, Jozkowski KN, Bridges AJ. Sexual consent communication in best-selling pornography films: A content analysis. The Journal of Sex Research. 2020;57(1):52-63.
[26] Vera-Gray F, McGlynn C, Kureshi I, Butterby K. Sexual violence as a sexual script in mainstream online pornography. The British Journal of Criminology. 2021; 61(5):1243-60.
[27] Si certains contenus peuvent être la documentation d'incestes, la plupart des contenus représentant ces thèmes sont produits avec des acteurs qui prétendent être apparentés (à l'autre acteur).
[28] Talbot H. Breaking Down Porn: A Classification Office Analysis of Commonly Viewed Pornography in NZ. 2019.
[29] Jensen RE. A content analysis of youth sexualized language and imagery in adult film packaging, 1995–2007. Journal of Children and Media. 2010;4(4):371-86.
[30] Vera-Gray F, McGlynn C, Kureshi I, Butterby K. Sexual violence as a sexual script in mainstream online pornography. The British Journal of Criminology. 2021;61(5):1243-60.

et compte parmi les termes les plus recherchés[31]. Il peut être très difficile pour les personnes regardant de tels contenus d'évaluer correctement l'âge des personnages apparaissant dans les contenus pornographiques en ligne et il est important de noter que bien que ce soit illégal, l'on peut aussi trouver sur les sites de pornographie grand public, outre de jeunes adultes se faisant passer pour des enfants, du matériel d'abus sexuels sur des enfants[32].

- **Racisme :** la plupart des actrices et acteurs qui apparaissent dans des contenus pornographiques sont blancs et celles et ceux qui ne le sont pas sont souvent évoqués par leur appartenance ethnique et représentés d'une façon collant aux stéréotypes racistes avec, par exemple, un homme noir agressif et une femme asiatique soumise[33].

La fréquence de ces thèmes n'est ni fortuite ni accidentelle. L'industrie qui est à l'origine de la production et de la diffusion de contenus pornographiques a pour motivation essentielle le profit. Au cœur de son modèle économique et de ses activités en ligne, se trouve la volonté de capter l'attention des utilisateurs, de la conserver et de l'orienter. Elle emploie des bots et des algorithmes sophistiqués dans le but de gérer et sélectionner ses contenus de façon à retenir le plus d'utilisateurs possible[34]. Il s'ensuit que les contenus produits et promus illustrent et renforcent les inégalités, notamment entre femmes et hommes, et, souvent, la violence fondée sur le genre[35].

Sachant que la présente note d'orientation a pour objet la protection des enfants face aux risques liés à l'exposition à la pornographie, il est important de garder à l'esprit que les messages véhiculés par les contenus pornographiques grand public actuels vont en grande partie à l'encontre des principes à inculquer aux enfants afin qu'ils aient des relations et une sexualité saine : par exemple, le respect, l'égalité et notamment l'égalité de genre, la sécurité et le consentement.

Les contenus pornographiques grand public en ligne montrent souvent de la violence fondée sur le genre, des stéréotypes sexistes, des comportements non consentis, du racisme et d'autres formes d'inégalité, de la discrimination et de la violence, c'est-à-dire le contraire de ce que les enfants doivent apprendre pour avoir une sexualité et des relations saines et respectueuses.

3. LA PORNOGRAPHIE PORTE PRÉJUDICE AUX ENFANTS

Il peut être difficile de faire la distinction entre les conséquences potentielles de la pornographie sur les enfants et celles qu'entraînent d'autres sources d'influence sur les idées que se font les enfants et sur leurs expériences, y compris la famille, les pairs, le contexte culturel et la société au sens large, mais aussi d'autres types de médias comme les médias sociaux, la télévision, le cinéma, les jeux vidéo et la publicité[36]. Quoi qu'il en soit, des éléments montrent bien que la pornographie a un impact sur les enfants, et ce, à de multiples égards.

[31] Miller DJ, McBain KA. The content of contemporary, mainstream pornography: A literature review of content analytic studies. American Journal of Sexuality Education. 2022;17(2):219-56.
[32] Kristof N. The children of Pornhub: Why does Canada allow this company to profit off videos of exploitation and assault? The New York Times. 2020 4 December.
[33] Zhou Y, Paul B. Lotus blossom or dragon lady: A content analysis of "Asian women" online pornography. Sexuality & Culture. 2016;20(4):1083-100.
[34] Johnson JA. Digital Pornography and Everyday Life. In: Rohlinger DA, Sobeiraj S, editors. The Oxford Handbook of Digital Media Sociology. Oxford Handbooks: Oxford University Press; 2020. p. 269-90.
[35] Bridges AJ. Pornography and sexual assault. Handbook of sexual assault and sexual assault prevention. 2019:129-49.
[36] Commissaire à l'e-sécurité. Roadmap for age verification and complementary measures to prevent and mitigate harms to children from online pornography. Commissaire à l'e-sécurité ; mars 2023.

Les enfants s'instruisent avec la pornographie

La pornographie est devenue une grande source d'information et d'éducation à la sexualité pour de nombreux enfants et jeunes. Dans le cadre de recherches menées partout dans le monde, des jeunes ont déclaré que la pornographie avait eu un impact sur leurs propres attitudes et comportements sexuels et sur ceux d'autres personnes[37]. Les enfants et les jeunes font souvent état d'effets mitigés. C'est ainsi que, dans une enquête qui portait sur des Néo-Zélandais âgés de 14 à 17 ans, la moitié (49%) pensait que l'influence de la pornographie était à la fois positive et négative, 3 % qu'elle était uniquement positive et 37 % qu'elle était uniquement négative[38].

Il est fréquent que les jeunes appartenant à des minorités sexuelles ou de genre déclarent que la pornographie est pour eux une importante source d'information sur l'identité sexuelle et de genre[39], mais ils se disent également préoccupés par le caractère irréaliste des représentations pornographiques, des attentes qui en découlent, et par le fait qu'elle ne correspond souvent pas à leurs propres expériences et pratiques sexuelles[40].

Les enfants indiquent souvent avoir conscience que ce que montre la pornographie n'est pas réaliste ou malsain, et se disent quelque peu préoccupés par la manière dont elle pourrait orienter les attentes de certaines personnes par rapport au corps, aux rôles et à la sexualité des femmes et des hommes[41]. Ce que les consommateurs de pornographie disent de l'impact que celle-ci a sur eux en dit long sur la perception qu'ils en ont et sur leurs expériences mais ne dit rien des effets de la pornographie. Pour en savoir plus à cet égard, nous devons nous intéresser à des recherches ayant un plus large spectre.

Pornographie et préjudices

Les chercheurs montrent que la consommation de pornographie est liée à une vision des femmes et des filles plus sexualisées, à leur objectification, et à des stéréotypes sexistes[42] ainsi qu'à des comportements sexuels à risque[43], notamment l'étranglement sexuel[44]. La consommation de pornographie est, en outre, liée à un éventail d'attitudes et de comportements favorables à la violence, notamment la violence dans les fréquentations amoureuses chez les enfants, la sollicitation à des fins sexuelles, le harcèlement sexuel et la violence sexuelle[45]. Elle fait, en outre des victimes en raison de la violence qu'elle suscite

[37] Doornwaard SM, den Boer F, Vanwesenbeeck I, van Nijnatten CH, Ter Bogt TF, van den Eijnden RJ. Dutch adolescents' motives, perceptions, and reflections toward sex-related internet use: Results of a web-based focus-group study. The Journal of Sex Research. 2017; 54(8):1038-50.

[38] Office de classification des œuvres cinématographiques et littéraires. NZ and Porn: Research findings of a survey on how and why young New Zealanders view online pornography. Wellington, NZ: Office de classification des œuvres cinématographiques et littéraires ; 2018.

[39] Arrington-Sanders R, Harper GW, Morgan A, Ogunbajo A, Trent M, Fortenberry JD. The role of sexually explicit material in the sexual development of same-sex-attracted Black adolescent males. Archives of sexual behavior. 2015;44(3):597-608.

[40] Harvey P. Let's talk about porn: The perceived effect of online mainstream pornography on LGBTQ youth. Gender, sexuality and race in the digital age. 2020:31-52.

[41] Smith M. Youth viewing sexually explicit material online: Addressing the elephant on the screen. Sexuality Research and Social Policy. 2013; 10:62-75.

[42] Brown JD, L'Engle KL. X-rated: Sexual attitudes and behaviors associated with US early adolescents' exposure to sexually explicit media. Communication Research. 2009;36(1):129-51.

[43] Lim MS, Agius PA, Carrotte ER, Vella AM, Hellard ME. Young Australians' use of pornography and associations with sexual risk behaviours. Australian and New Zealand Journal of Public Health. 2017;41(4):438-43.

[44] Wright PJ, Herbenick D, Tokunaga RS. Pornography consumption and sexual choking: An evaluation of theoretical mechanisms. Health Communication. 2021:1-12.

[45] Brown JD, L'Engle KL. X-rated: Sexual attitudes and behaviors associated with US early adolescents' exposure to sexually explicit media. Communication Research. 2009;36(1):129-51; Wright PJ, Tokunaga RS and Kraus A. A meta-analysis of pornography consumption and acts of sexual aggression in general population studies. Journal of Communication. 2015: 1-23; Rostad WL, Gittins-Stone D, Huntington C, Rizzo CJ, Pearlman D and Orchowski L. The association between exposure to violent pornography and teen dating violence in grade 10 high school students. Archives of Sexual Behavior. 2019;48(7): 2137-2147; Chang FC, Chiu CH, Miao NF, Chen PH, Lee CM and Chiang JT. Predictors of unwanted exposure to online pornography and online sexual solicitation of youth. Journal of Health Psychology. 2016;21(6):1107-1118; Kennair LEO and Bendixon M. Sociosexuality as predictor

dans les fréquentations amoureuses[46]. De plus, les enfants indiquent que la pornographie contribue largement aux expériences sexuelles douloureuses, désagréables ou forcées chez les filles et les jeunes femmes[47]. L'exposition à la pornographie et aux promotions de l'industrie pornographique sur d'autres plateformes, telles que les médias sociaux, peut également contribuer à inciter les enfants à produire eux-mêmes des images à caractère sexuel ou à envisager de participer à l'industrie (pornographique).

Un large éventail de facteurs peut avoir un impact sur la manière et le degré dont la pornographie affecte différents enfants[48]. Selon une enquête menée par le défenseur suédois des enfants[49], la recherche souligne qu'un besoin se fait ressentir pour mener davantage de recherches afin de comprendre comment d'autres facteurs (sociaux, environnementaux et individuels) peuvent contribuer à ce que certains enfants et jeunes soient plus ou moins affectés par leur consommation de pornographie, suscitant des actes de violence sexuelle.

Bien que tous les enfants exposés à la pornographie ne réagissent pas de manière sexuellement abusive, les garçons et les jeunes hommes qui utilisent plus fréquemment la pornographie, et en particulier ceux qui regardent des contenus violents, sont plus susceptibles que les autres garçons et jeunes hommes d'adopter des comportements sexuellement agressifs et coercitifs[50]. Il est important de noter que les récits des enfants eux-mêmes sur les influences ayant contribué à leur engagement dans des actes de violence sexuelle indiquent que la pornographie peut jouer un rôle clé[51].

La pornographie peut entraîner des conséquences physiques, psychologiques, sociales et émotionnelles sur les enfants. Par exemple, elle peut provoquer de la confusion et de la détresse, en particulier chez les jeunes enfants[52]. Elle est associée à des rapports sexuels non protégés[53] et peut conduire à se considérer comme des objets sexuels, à une insatisfaction corporelle et à de l'anxiété[54]. Cela peut également contribuer au risque de développer un usage compulsif. La pornographie perpétue des stéréotypes sexistes néfastes, en particulier chez les jeunes femmes et les filles, en renforçant leurs rôles subordonnés et

---

of sexual harassment and coercion in female and male high school students. Evolution and Human Behavior. 2012;33(5):479-490; Bonino S, Ciarano S, Rabaglietti E and Cattelino E. Use of pornography and self-reported engagement in sexual violence among adolescents. European Journal of Developmental Psychology; 2006;3(3):265-288; Ybarra ML, Mitchell KJ, Hamburger M, Diener-West M and Leaf PJ. X-rated material and perpetration of sexually aggressive behavior among children and adolescents: Is there a link? Aggressive Behavior. 2011;37(1):1-18 ; Stanley N, Barter C, Wood M, Aghtaie N, Larkins C, Lanau A and Överlien C. Pornography, sexual coercion and abuse and sexting in young people's intimate relationships: A European study. Journal of Interpersonal Violence. 2018;33(19):2919-2944.

[46] Rothman EF, Adhia A. Adolescent pornography use and dating violence among a sample of primarily black and Hispanic, urban-residing, underage youth. Journal of Behavioural Sciences. 2016;6(1).

[47] Marston C, Lewis R. Anal heterosex among young people and implications for health promotion: a qualitative study in the UK. BMJ open. 2014;4(8):e004996 ; Rothman EFC, Kaczmarsky C, Burke N, Jansen E and Baughman A. "Without porn… I wouldn't know half the things I know now": A qualitative study of pornography use among a sample of urban, low-income, black and Hispanic youth. The Journal of Sex Research. 2015;52(7):736-746.

[48] Flood, M. (2010). Young men using pornography. In K. Boyle (Ed.), Everyday pornography (pp. 164-178). Oxon: Routledge and Wright, P. J. (2011). Mass media effects on youth sexual behavior assessing the claim for causality. Annals of the International Communication Association, 35(1), 343-385.

[49] Défenseur des droits des enfants suédois, 2020-2021 (A2020/00346)

[50] Hackett S. Étude sur la violence sexuelle et les comportements sexuels. Préjudiciables des enfants : nature, causes, conséquences et réponses. 2020, révisé en 2024. Voir aussi de Souza R. Evidence on pornography's influence on harmful sexual behaviour among children. London: Children's Commissioner for England; 2023.

[51] McKibbin G, Humphreys C, Hamilton B. "Talking about child sexual abuse would have helped me": Young people who sexually abused reflect on preventing harmful sexual behavior. Child Abuse & Neglect. 2017; 70:210-21.

[52] De Souza R. 'A lot of it is actually just abuse': Young people and pornography. London: Children's Commissioner for England; 2023; Horvath MA, Alys L, Massey K, Pina A, Scally M, Adler JR. "Basically...porn is everywhere": A rapid evidence assessment on the effects that access and exposure to pornography have on children and young people. London: Office of the Children's Commissioner, UK; 2013.

[53] Tokunaga RS, Wright PJ, Vangeel L. Is pornography consumption a risk factor for condomless sex? Human Communication Research. 2020;46(2-3):273-99.

[54] Tylka TL, Van Diest AMK. You looking at her "hot" body may not be "cool" for me: Integrating male partners' pornography use into objectification theory for women. Psychology of Women Quarterly. 2015;39(1):67-84.

l'idée que le rôle principal des femmes est de plaire aux hommes[55]. De même, elle peut renforcer l'idée dominante et malsaine selon laquelle les jeunes hommes et les garçons sont sexuellement supérieurs et qu'ils ont le droit d'abuser d'autres personnes sexuellement. Les recherches montrent qu'une exposition répétée à la pornographie peut contribuer à considérer les femmes et les filles comme des objets sexuels, une tendance qui affecte également les relations entre adolescents[56].

Selon le premier rapport d'évaluation thématique sur l'Autriche du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO)[57], *« la consommation de pornographie (violente) par les enfants et les jeunes adultes s'avère liée à l'augmentation des taux de violences sexuelles à l'égard des filles et des jeunes femmes* ». Il en ressort, en outre, « *l'inquiétante diminution de l'âge des auteurs de violences sexuelles […] en lien direct avec leur exposition à la pornographie [violente en ligne]* ». Le fait de regarder et de partager de la pornographie – laquelle montre souvent de la violence à l'égard des femmes – sans être capable de contextualiser ou de comprendre ce que l'on regarde est un phénomène que le GREVIO a également observé chez d'autres Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, également appelée « Convention d'Istanbul ». Le rapport sur l'Autriche cite des recherches confirmant que la pornographie violente peut avoir « *des effets dévastateurs sur les jeunes esprits* » et un « *impact négatif sur la capacité des jeunes gens à établir des relations sexuelles saines et fondées sur le consentement* », et il recommande des activités de sensibilisation ciblées auprès des parents et des enfants ainsi que des mesures préventives. Ces mesures consistent notamment à enseigner aux enfants, d'une manière adaptée à leur âge et dans le cadre des programmes scolaires, la notion de libre consentement dans les relations sexuelles, les effets néfastes de la pornographie violente et les implications du partage d'images intimes de soi et d'autrui. **Les autorités autrichiennes citent des exemples de mesures positives prises pour lutter contre cette situation, par exemple un programme de consultation pour jeunes délinquants ayant des comportements sexuels préjudiciables[58].**

Pour de nombreux enfants, la pornographie est devenue une source majeure d'information et d'éducation à la sexualité. L'exposition des enfants à la pornographie est liée à tout un éventail de préjudices, notamment une augmentation des attitudes favorables à la violence et des comportements sexuels préjudiciables, principalement à l'égard des femmes et des filles. La situation actuelle – où des contenus pornographiques explicites, souvent violents et dégradants sont gratuitement, largement et facilement accessibles, avec peu ou pas de règles pour empêcher les enfants d'y être exposés – constitue un danger pour ces derniers.

[55] Tholander M, Johansson S, Thunell K, Dahlström Ö. Traces of pornography: Shame, scripted action, and agency in narratives of young Swedish women. Sexuality & Culture. 2022;26(5):1819-39.
[56] Omori K, Zhang YB, Allen M, Ota H, Imamura M. Japanese college students' media exposure to sexually explicit materials, perceptions of women, and sexually permissive attitudes. Journal of Intercultural Communication Research. 2011;40(2):93-110.
[57] Premier rapport d'évaluation thématique du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique sur l'Autriche, 10 septembre 2024. Le problème de la pornographie violente est traité dans plusieurs parties du rapport comme un problème face auquel des mesures globales et coordonnées doivent être prises : sous « tendances » au paragraphe 6, sous « obligations générales » au paragraphe 43, sous « éducation » aux paragraphes 52 et 56, et sous « programmes préventifs d'intervention et de traitement » au paragraphe 79.
[58] Voir aussi : Hackett S. Étude sur la violence sexuelle et les comportements sexuels préjudiciables des enfants : nature, causes, conséquences et réponses 2020, révisé en 2024. Voir également : de Souza R. Evidence on pornography's influence on harmful sexual behaviour among children. Londres : Commissaire des enfants pour l'Angleterre, 2023.

III. Orientations adressées aux États membres pour protéger les enfants des risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne

Il est urgent d'empêcher la pornographie de nuire aux enfants et les États ont un rôle essentiel à jouer pour assurer cette protection. Comme le souligne, en outre, la Recommandation CM/Rec(2009)10 Lignes directrices du Conseil de l'Europe sur les stratégies nationales intégrées de protection des enfants contre la violence, l'État a la responsabilité première de protéger les enfants contre les contenus préjudiciables. Les États membres ont un rôle fondamental à jouer dans la protection des enfants contre les risques liés à la pornographie, en assurant un rôle moteur, en établissant des cadres législatifs et réglementaires adéquats, en faisant véritablement respecter ces cadres et en apportant leur soutien aux autres acteurs.

1. L'IMPORTANCE DE L'ADOPTION D'UN ARSENAL DE MESURES COMPLÉMENTAIRES

Pour réussir à protéger les enfants des risques liés à l'exposition à des contenus pornographiques en ligne, une seule mesure ne suffit pas. Il faut plutôt s'inscrire dans une approche efficace consistant à adopter un arsenal de mesures complémentaires à mettre en œuvre par un ensemble d'acteurs dans différents cadres. Ces mesures peuvent relever de deux approches importantes et complémentaires visant à :

- empêcher et réduire l'exposition des enfants à des contenus pornographiques,
- atténuer les risques et les préjudices pour les enfants lorsque l'exposition a lieu.

1.1 EMPÊCHER ET RÉDUIRE L'EXPOSITION DES ENFANTS À DES CONTENUS PORNOGRAPHIQUES

Il est capital d'empêcher et de réduire l'exposition des enfants à des contenus pornographiques pour éviter les risques et préjudices qui y sont liés. Il n'existe, à l'heure actuelle, aucune manière efficace d'empêcher l'exposition complète des enfants à de la pornographie : il est donc d'autant plus nécessaire d'adopter des stratégies innovantes et collaboratives. Ces stratégies devraient viser à retarder la première exposition à la pornographie, à réduire la fréquence de consommation et, au bout du compte, à réduire les risques liés à une exposition précoce et à une consommation fréquente.

Il est possible d'intervenir pour empêcher et réduire l'exposition des enfants à la pornographie en ligne non seulement généralement, à l'échelon systémique, mais aussi, plus directement, par des activités préventives menées auprès des enfants[59].

[59] Commissaire à l'e-sécurité. Roadmap for age verification and complementary measures to prevent and mitigate harms to children from online pornography. Commissaire à l'e-sécurité ; mars 2023

1.2 ATTÉNUER LES RISQUES ET LES PRÉJUDICES LIÉS À L'EXPOSITION

Étant donné que même les mesures les plus fortes visant à éviter que les enfants soient exposés à des contenus pornographiques ne peuvent pas totalement empêcher qu'ils le soient, il convient d'adopter également des mesures de protection pour réduire le plus possible les risques et préjudices encourus lorsqu'ils y sont ou ont été exposés.

2. SIX MESURES CLÉS POUR UNE ACTION DE POIDS

Conciliant les deux approches de grande ampleur ci-dessus évoquées et les diverses stratégies complémentaires, parfois imbriquées, visant à les mettre en œuvre, **six mesures clés sont ici suggérées aux États membres,** à savoir :

2.1 EXERCER UNE IMPULSION DE MANIÈRE PROACTIVE, COORDONNÉE ET RÉFLÉCHIE

L'efficacité des activités de protection des enfants face aux risques d'exposition à des contenus pornographiques en ligne sera nettement renforcée si les États membres jouent clairement un rôle moteur en élaborant et en communiquant une approche coordonnée et bien réfléchie :

- qui repose sur des principes sains incluant la non-discrimination et l'égalité de genre,
- qui soit assortie d'un arsenal de mesures complémentaires,
- qui se fonde sur des éléments probants et sur l'expérience acquise par d'autres pays dans l'application de telles mesures,
- qui soit appliquée en lien et en coordination avec d'autres plans, politiques publiques, cadres, stratégies et propositions législatives, aux échelons étatique, régional et international,
- qui s'inscrive dans le cadre d'une collaboration avec d'autres États membres et avec l'ensemble de la communauté internationale (secteur privé et société civile compris),
- qui énonce les difficultés à surmonter et indique comment y parvenir,
- qui associe les divers acteurs concernés, notamment le grand public ainsi que les enfants et adolescents,
- qui s'adapte aux problèmes émergents et permette d'y faire face,
- qui bénéficie de ressources adéquates.

Exemple : France – Une approche reposant sur cinq piliers

Pour protéger les enfants des risques d'exposition à des contenus pornographiques en ligne, le Gouvernement français a défini une approche reposant sur cinq piliers :

- Utilisation généralisée des systèmes de contrôle parental et outils de contrôle parental améliorés
- Renforcement des systèmes de vérification de l'âge
- Sensibilisation et accompagnement des parents
- Sensibilisation et information des enfants
- Renforcement de la coordination et de l'échange d'informations entre les acteurs concernés.

Exemple : Australie – La « feuille de route »*

En 2023, pour étayer l'action du Gouvernement australien, le Bureau du Commissaire à l'e-sécurité de l'Australie a publié un document circonstancié : la Feuille de route sur la vérification de l'âge et les mesures complémentaires visant à prévenir et atténuer les préjudices que la pornographie en ligne inflige aux enfants. Ce rapport, qui met en exergue six recommandations clés au Gouvernement, énonce une série de principes directeurs découlant de consultations approfondies :

- Suivre une approche proportionnée fondée sur les risques et préjudices
- Respecter et promouvoir les droits humains
- Proposer une réponse globale tenant compte du rôle des différents acteurs et soutenant ceux qui courent le plus grand risque
- Veiller à ce que les mesures techniques, quelles qu'elles soient, limitent le plus possible la collecte de données et assurent la protection de la vie privée
- Se baser sur l'ensemble des règles internes et internationales
- Se baser sur ce qui est matériellement possible maintenant et anticiper ce qui pourra le devenir.

2.2 METTRE EN PLACE UN CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE ADAPTÉ

Les États et les organisations intergouvernementales ne sont pas les seuls acteurs capables d'établir et de faire appliquer des règles visant à empêcher ou réduire l'exposition des enfants à des contenus pornographiques en ligne. L'importance d'établir un cadre législatif et réglementaire adéquat pour pouvoir protéger les enfants et assurer leur sécurité en ligne, notamment en empêchant leur exposition à de la pornographie en ligne, est de plus en plus reconnue, comme en témoigne le fait que de tels cadres aient été mis en place dans plusieurs pays, parmi lesquels la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Australie.

Pour qu'un système législatif et réglementaire évite aux enfants d'être exposés à des contenus pornographiques en ligne, deux éléments doivent être réunis. Il convient que ce système :

- Indique aux entreprises et fournisseurs de services proposant des contenus en ligne ce qui est attendu et exigé d'eux pour empêcher l'exposition des enfants à la pornographie en ligne,
- Comporte un mécanisme de contrôle du respect des règles et de lutte contre la fraude.

Ces mesures peuvent s'inscrire dans le cadre d'une plus ample démarche visant à protéger les enfants de l'exposition et de l'accès à divers contenus en ligne potentiellement dangereux, par exemple des contenus encourageant l'automutilation, les troubles du comportement alimentaire ou la violence.

La sécurité dès la conception (*Safety by Design*)

Les acteurs du secteur du contenu en ligne étant tenus de protéger les enfants des risques liés à l'environnement en ligne, les États peuvent exiger d'eux qu'ils mettent en œuvre le principe de la « sécurité dès la conception » (en anglais : « Safety by Design ») : cette initiative place la sécurité et les droits des utilisateurs au cœur de la conception, du développement et du déploiement des produits et services en ligne[60]. La « sécurité dès la conception », c'est une approche proactive et préventive visant à réduire le plus possible les menaces en ligne « en anticipant, détectant et éliminant le risque que des préjudices en ligne se produisent »[61].

La garantie de l'âge

Les mesures de garantie de l'âge (ou d'« assurance de l'âge ») servent à vérifier ou estimer l'âge d'une personne afin de contrôler l'accès à des contenus en ligne réservés à un public d'un certain âge. Elles vont d'une simple auto-déclaration à des méthodes de vérification plus sophistiquées, par exemple, à l'aide de documents officiels d'identité ou d'outils biométriques comme la reconnaissance faciale ou la reconnaissance de la voix[62].

La garantie de l'âge est une stratégie essentielle pour empêcher l'accès des enfants à des contenus pornographiques. Les parents, plus généralement les adultes, et les enfants eux-mêmes, sont dans l'ensemble favorables à l'application de mesures de garantie de l'âge pour protéger les enfants face à la pornographie et à d'autres types de contenus potentiellement préjudiciables. Cela étant, ces mesures suscitent des préoccupations en termes de protection de la vie privée, de sécurité, d'autonomie des enfants et d'efficacité[63].

Il est important de noter que ces mesures de garantie de l'âge ne font pas l'unanimité. L'industrie de la pornographie, qui pendant des années a pu prospérer dans une large mesure sans la moindre entrave, a engagé des actions judiciaires pour bloquer les tentatives de plusieurs États d'imposer des mesures de garantie de l'âge (par exemple, la France). Il est toutefois impératif que la protection des enfants contre les risques de préjudice prenne le dessus sur les intérêts commerciaux[64].

Il faudrait que les régulateurs travaillent en étroite coopération avec les fabricants de ce type de dispositifs, avec les fournisseurs de services internet, les entreprises de médias sociaux, les sites pornographiques et diverses autres entreprises et prestataires de services en ligne facilitant l'accès aux contenus pornographiques en ligne afin que des mécanismes de vérification puissants et efficaces soient mis en place pour empêcher l'exposition des enfants à de la pornographie et pour assurer à la fois la sécurité et la protection de la vie privée. Si les différents acteurs concernés abordent ces questions de manière intégrée, ils pourront mieux protéger les enfants et les jeunes et favoriser l'émergence d'un environnement plus sûr et plus sain en ligne.

[60] Commissaire à l'e-sécurité. Safety by Design Overview. Bureau du Commissaire à l'e-sécurité ; 2019, mai 2019.
[61] Commissaire à l'e-sécurité. Safety by Design: Bureau du Commissaire à l'e-sécurité ; 2024 [mis à jour le 22/04/2024. Consultable à l'adresse : https://www.esafety.gov.au/industry/safety-by-design].
[62] Office du Commissaire à l'information du Royaume-Uni, Ofcom. Families' attitudes towards age assurance. Revealing Reality; 2022.
[63] Ibid
[64] Voir notamment la Recommandation CM/Rec(2018)7 sur les Lignes directrices du Comité des Ministres visant à respecter, protéger et réaliser les droits de l'enfant dans l'environnement numérique.

Exemples de mesures législatives et réglementaires

Mettre en place un cadre législatif et réglementaire adapté peut consister à :

- Encourager et inciter les entreprises commerciales à intégrer la sécurité dès la conception, la prise en compte du respect de la vie privée dès la conception et la prise en compte du respect de la vie privée par défaut, en tant que principes directeurs pour les caractéristiques et fonctionnalités des produits et services destinés aux enfants ou utilisés par ces derniers, comme indiqué dans la Recommandation CM/Rec(2018)7 du Comité des Ministres aux États membres sur les Lignes directrices relatives au respect, à la protection et à la réalisation des droits de l'enfant dans l'environnement numérique,

- Exiger que les sites web, les moteurs de recherche, les plateformes de médias sociaux, les plateformes de partage de vidéos, les développeurs de jeux, les boutiques d'applications, les sites pornographiques et autres acteurs concernés du secteur du contenu en ligne emploient des technologies efficaces de garantie de l'âge pour s'assurer que les enfants soient protégés, dans l'environnement numérique, face à des produits, services et contenus faisant l'objet de restrictions juridiques en termes d'âge, et ce, grâce à des méthodes respectant les principes expliqués dans les Lignes directrices mentionnées ci-dessus,

- Élaborer des règles relatives à l'accréditation et au contrôle des fournisseurs de dispositifs de garantie de l'âge, et notamment les normes techniques à respecter à cet égard,

- Définir les obligations d'introduire des mécanismes de signalement ainsi que des outils proactifs de détection et de modération des contenus,

- Indiquer concrètement au secteur privé ce qui est attendu de lui et comment il peut répondre aux attentes,

- Mettre en place des processus et mécanismes de lutte contre la fraude et déterminer quelles seront les conséquences du non-respect des règles fixées pour les services enfreignant ces dernières.

Exemple : la loi britannique sur la sécurité en ligne (*Online Safety Act*)

Avec sa loi sur la sécurité en ligne*, le Royaume-Uni renforce la protection des enfants face aux contenus préjudiciables et non adaptés à leur âge. Ce texte précise quelles sont les mesures que les services en ligne doivent adopter pour protéger les enfants en ligne et impose à l'organe régulateur – l'Ofcom – de conseiller les acteurs de ce secteur quant à la manière de respecter ces exigences. La deuxième étape du plan de mise en œuvre de la loi, qui en comporte trois, est tout particulièrement axée sur la protection des enfants face à l'exposition à des contenus pornographiques.

Recherches : rapport de recherche de la Commission européenne sur l'assurance de l'âge

La Commission européenne a publié un rapport de recherche sur l'assurance de l'âge. Celui-ci présente les divers éléments juridiques concrets de l'assurance de l'âge et en précise la nécessité, les méthodes et les difficultés connexes. Dix méthodes de garantie de l'âge y sont examinées ainsi que leurs avantages et inconvénients. Le rapport énonce et examine, en outre, dix exigences devant être respectées lorsqu'il s'agit d'évaluer la nécessité de mettre en place une garantie de l'âge et de déterminer la méthode la plus adaptée à cette fin :

- Proportionnalité
- Confidentialité
- Sécurité
- Exactitude et efficacité
- Fonctionnalités et facilité d'utilisation
- Inclusivité et non-discrimination
- Amélioration de la participation et de l'accès
- Transparence et responsabilité
- Mécanismes de notification, de contestation et de recours
- Écoute des opinions des enfants

Exemple : Système français de vérification de l'âge

Depuis des décennies, le droit pénal français interdit que les mineurs soient susceptibles d'être exposés à la pornographie ; et, depuis 2020, conformément à la jurisprudence établie, il précise explicitement que les clauses de non-responsabilité ne sont pas des outils appropriés pour protéger les mineurs en ligne. Une loi récente du 21 mai 2024 charge le régulateur français – l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique dite Arcom – de définir des exigences techniques minimales en ce qui concerne les systèmes de vérification de l'âge pour éviter aux enfants d'être exposés à de la pornographie. Cela a donné lieu à la publication par l'Arcom d'un référentiel technique en octobre 2024. Les services en ligne qui ne respectent pas ces exigences sont passibles de lourdes amendes. L'Arcom a également la possibilité d'ordonner aux fournisseurs d'accès à Internet de bloquer les services non conformes et de les retirer des moteurs de recherche (sans autorisation préalable du juge, comme c'était le cas auparavant).

Exemple : Charte portugaise des droits humains à l'ère numérique (*)

La Charte portugaise des droits humains à l'ère numérique intègre des dispositions renforçant la protection des enfants dans le contexte numérique :

« Article 20 n. 1 - Les enfants ont droit à une protection spéciale et aux soins nécessaires à leur bien-être et à leur sécurité dans le cyberespace. »

« Article 15 -n.1 - Toute personne a droit à la sécurité dans le cyberespace. Il incombe à l'État de définir des politiques publiques garantissant la protection des citoyens et des réseaux et systèmes d'information, et de créer des mécanismes qui renforcent la sécurité dans l'utilisation d'Internet, en particulier pour les enfants et les jeunes. »

Exemple : Online Safety Code irlandais

Publié par la Coimisiún na Meán (An Coimisiún) le 21 octobre 2024, le “Irish Online Safety Code” établit des règles contraignantes applicables aux plateformes de partage de vidéos dont le siège social européen est situé en Irlande. Il prévoit une série de mesures visant à réduire l’exposition des enfants à des contenus préjudiciables et réservés aux adultes sur les plateformes de partage de vidéos, y compris la pornographie. Ces mesures comprennent la vérification de l’âge, la classification des contenus, le contrôle parental, le signalement et le marquage, les plaintes et l’éducation aux médias. Parallèlement au Code, l’An Coimisiún a publié des documents d’orientation sur la sécurité en ligne afin d’aider les fournisseurs de services à mettre en œuvre les mesures appropriées, conformément au dit Code, pour assurer la protection nécessaire des enfants et du grand public.

Exemple : Le décret Caviano

En Italie, une loi de 2023 connue sous le nom de "Décret Caviano”, vise à garantir des interventions appropriées pour les enfants, qu’ils soient auteurs ou victimes d’infractions, tout en mettant particulièrement l’accent sur leur sécurité dans l’espace numérique. La loi oblige les opérateurs de sites web et les fournisseurs de plateformes de partage de vidéos, qui diffusent des images et des vidéos pornographiques en Italie, à vérifier l’âge des utilisateurs afin d’empêcher les mineurs d’accéder à ces contenus. Elle oblige également les fournisseurs de services à mettre à disposition des applications de contrôle parental, permettant aux parents ou aux personnes ayant la responsabilité parentale de surveiller et de restreindre l’accès des enfants à des contenus et services en ligne potentiellement dangereux ou inappropriés pour leur âge, et prévoit la mise en œuvre d’initiatives spécifiques pour l’éducation numérique et médiatique des enfants ainsi que des campagnes de sensibilisation sur le sujet.

2.3 INFORMER ET OUTILLER LES PARENTS ET LES PERSONNES EXERÇANT L'AUTORITÉ PARENTALE

Les parents et autres personnes exerçant l'autorité parentale à titre principal jouent un rôle important dans la protection des enfants face aux risques d'exposition à de la pornographie en ligne : ils peuvent prévenir celle-ci ou la réduire et renforcer la résilience des enfants, en les informant et en les accompagnant. Toutefois, nombreux sont les parents et autres personnes exerçant l'autorité parentale à n'avoir qu'une compréhension limitée des risques que la pornographie fait courir aux enfants, et même celles et ceux qui les comprennent ont souvent l'impression qu'ils ne sont pas bien outillés pour pouvoir réduire ces risques.

Exemples de mesures visant à informer et outiller les parents et autres personnes exerçant l'autorité parentale

Les États membres peuvent aider les parents et autres personnes exerçant l'autorité parentale à titre principal à assumer leur rôle de bouclier, et ce, en les informant et en les outillant, notamment en soutenant les initiatives de la société civile, le cas échéant, grâce à des mesures visant par exemple :

- à sensibiliser, informer et outiller les parents et les personnes exerçant l'autorité parentale afin qu'ils comprennent l'omniprésence de la pornographie, la nature et les conséquences sexospécifiques de la pornographie sur les enfants, et le rôle essentiel que les parents et les titulaires de l'autorité parentale peuvent jouer pour prévenir ou réduire les préjudices de la pornographie sur leurs enfants,

- à informer et outiller les parents et les personnes exerçant l'autorité parentale pour leur permettre de comprendre comment ils peuvent suivre et gérer les activités en ligne de leurs enfants d'une manière adaptée à leur âge, notamment par :
  - la supervision,
  - l'utilisation de filtres, des paramètres de sécurité et du contrôle parental,
  - le dialogue au sujet de la participation à des activités en ligne, du comportement à adopter et de la sécurité en ligne,

- à aider les parents à comprendre l'importance d'une éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge qui aborde également les questions liées à l'exposition des enfants à la pornographie,

- à informer les parents et les titulaires de l'autorité parentale sur la manière dont ils peuvent favoriser une communication ouverte au sujet de l'utilisation d'Internet et des dangers potentiels de celle-ci, et leur donner des conseils quant à la façon de parler de problèmes épineux comme l'exposition à des contenus pornographiques et de répondre aux questions à ce propos, à formuler des recommandations fondées sur des éléments concrets concernant le fait de fixer aux enfants des limites, en fonction de leur âge, quant à leur utilisation de la technologie,

- à s'assurer que les outils et logiciels de contrôle parental permettant de restreindre l'accès à des contenus pornographiques et autres contenus inappropriés soient facilement accessibles, gratuits ou peu onéreux, et accompagnés de consignes d'utilisation claires et facilement exécutables, et soient recommandés dans le cadre

d'une démarche plus vaste de protection des enfants par les parents[65] ; ces outils devraient couvrir un large éventail de fonctionnalités : par exemple, ils devraient également permettre des interactions avec les restrictions imposées aux autres utilisateurs,

- favoriser l'émergence de meilleurs outils à destination des parents, interopérables et faciles à utiliser,
- à mettre en place un service d'assistance gratuit pour aider les parents et les personnes exerçant l'autorité parentale à installer et utiliser les outils technologiques – par exemple, filtres et contrôles parentaux – visant à protéger leurs enfants en ligne,
- à lancer une initiative permettant aux écoles d'aider les parents et les personnes exerçant l'autorité parentale à installer et utiliser les outils technologiques – par exemple filtres et contrôles parentaux – visant à protéger leurs enfants en ligne,
- à lancer des campagnes publiques pour aider les parents et les personnes exerçant l'autorité parentale à prendre conscience de la nécessité de protéger les enfants contre les risques que fait peser sur eux la pornographie en ligne, et à leur donner les bons outils pour agir.

Exemple : la campagne lancée en France et le site web d'information des parents

La France a lancé une campagne nationale d'information et de prévention contre l'exposition des enfants à la pornographie en ligne, et créé un site web où les parents et les personnes exerçant l'autorité parentale peuvent trouver des outils, des conseils et des ressources concrètes. Ces ressources s'inscrivent dans le cadre de la protection des enfants face aux risques liés à l'exposition aux écrans.

Exemple : campagne et site web en Nouvelle-Zélande

La campagne « Keep It Real Online* » qui a été lancée en Nouvelle-Zélande propose un site web donnant aux parents, éducatrices et éducateurs et aux jeunes des outils sur des thèmes liés à la sécurité en ligne, par exemple, la sollicitation, la pornographie et le harcèlement. Les vidéos proposées dans le cadre de cette initiative emploient l'humour pour encourager les parents à discuter avec leurs enfants des risques auxquels ils sont exposés en ligne.

Exemple : site web canadien d'informations pour les parents

Le site web du Centre canadien de littératie aux médias numériques* – HabiloMédias – propose des informations et des ressources sur la pornographie aux parents et aux titulaires de l'autorité parentale afin de les aider à en discuter avec leurs enfants.

[65] Stoilova, M., Bulger, M., & Livingstone, S. (2023). Do parental control tools fulfil family expectations for child protection? A rapid evidence review of the contexts and outcomes of use. Journal of Children and Media, 18(1), 29–49. https://doi.org/10.1080/17482798.2023.2265512

2.4 INFORMER ET OUTILLER LES PROFESSIONNEL·LES

Les professionnel·les issus d'un large éventail de secteurs peuvent jouer un rôle essentiel dans la protection des enfants contre les risques d'exposition à des contenus pornographiques.

Établissements scolaires et autorités éducatives

Les écoles sont parfaitement placées pour aider les enfants à renforcer leurs connaissances et leurs compétences et à adopter le bon comportement pour réduire les préjudices liés à la pornographie, par exemple, en leur enseignant la sécurité en ligne, en leur apprenant à utiliser les médias, en les sensibilisant à l'égalité entre les femmes et les hommes et en les informant sur la sexualité et les relations[66].

Les écoles ont la responsabilité de prendre des mesures pour empêcher les élèves d'être exposés à des contenus pornographiques en ligne dans le cadre scolaire, par exemple, en mettant en place des filtres. Les écoles doivent également souvent faire face à des incidents liés à des contenus pornographiques, par exemple, lorsque des élèves visionnent de la pornographie sur des dispositifs qu'elles leur ont fournis, lorsqu'ils ont accès à des contenus pornographiques à l'école ou qu'ils en partagent à l'école, ou lorsqu'ils révèlent avoir subi des préjudices sexuels en lien avec de la pornographie. Le personnel des établissements scolaires peut être lui-même confronté à certains incidents, ou aider les enfants qui ont besoin d'un soutien renforcé à entrer en contact avec des services spécialisés de santé et de conseil.

Les écoles ont, en outre, un rôle à jouer dans l'information et l'accompagnement des parents qui sont confrontés aux difficultés de la parentalité à l'ère du numérique et aux risques engendrés par l'exposition des enfants à la pornographie en ligne.

Autres professionnel·les

D'autres professionnel·les qui travaillent avec les enfants et leurs familles – par exemple, les éducatrices et éducateurs, les travailleuses et travailleurs sociaux et le personnel de santé – sont eux aussi susceptibles de jouer des rôles importants, notamment :

- en prodiguant des conseils aux enfants qui :
  - se livrent à des comportements sexuels préjudiciables depuis qu'ils ont été exposés à de la pornographie,
  - sont victimes des comportements adoptés par un enfant ou un adulte sous l'influence de la pornographie,
  - se sentent traumatisés par les contenus pornographiques qu'ils ont vus,
  - développent un usage compulsif de la pornographie.

- en prodiguant des soins de santé aux enfants, en particulier aux filles, qui ont subi un préjudice corporel lié à l'influence de la pornographie : il se peut qu'ils aient subi un étranglement pendant l'acte sexuel, qu'ils aient été blessés lors d'un acte sexuel violent, ou qu'ils souffrent de douleurs sexuelles causées par un acte sexuel avec un ou une partenaire qui a agi sous l'influence de la pornographie,

- en informant ou en aidant les enfants qui sont exposés à un risque plus élevé de préjudice, par exemple car ils sont sans-abri, handicapés, en situation de migration ou à cause de divers autres facteurs,

[66] Crabbe M., Flood M., School-Based Education to Address Pornography's Influence on Young People: A Proposed Practice Framework. American Journal of Sexuality Education. 2021:1-46. Voir aussi paragraphe 52 du Rapport d'évaluation thématique du GREVIO sur l'Autriche.

- en informant et en aidant les parents et autres personnes exerçant l'autorité parentale, et notamment en s'inscrivant dans des approches adaptées pour répondre aux besoins des parents issus de diverses appartenances culturelles et/ou religieuses,

- en informant et en aidant le personnel des établissements scolaires à combattre l'influence de la pornographie dans le cadre d'une démarche lancée à l'échelle de chaque établissement.

Pour soutenir efficacement les enfants et leurs familles de la sorte, il faut que les professionnel·les comprennent bien, d'une part, les problèmes et les besoins de chaque sexe, et, d'autre part, ce qui peut être fait pour y répondre. Ils doivent avoir les compétences nécessaires pour jouer leur rôle, aider à la prise de conscience de soi, rassurer et instaurer la confiance. Donner au personnel les compétences requises pour jouer ces rôles exige une démarche stratégique, coordonnée et sensible.

Exemple de mesures visant à informer et outiller les professionnel·les

Les États membres peuvent aider le personnel des établissements scolaires et autres professionnel·les concernés à protéger les enfants des risques d'exposition à des contenus pornographiques en prenant les mesures suivantes :

- Mettre en place une stratégie de développement du personnel permettant de :
  - déterminer quels sont les secteurs professionnels qui ont besoin de formations sur ces thèmes,
  - déterminer comment il conviendrait d'adapter les formations professionnelles aux divers publics concernés (il est par exemple possible qu'il faille fournir à l'ensemble du personnel d'un établissement des informations générales sur ces thèmes mais que certaines catégories de professionnel·les chargés de certains programmes aient besoin de formations plus complètes adaptées à leur rôle, par exemple, proposer au personnel des services de santé sexuelle des formations relatives aux agressions sexuelles),
  - proposer un modèle de mise en œuvre des formations professionnelles pour les secteurs concernés.

- Soutenir l'exécution de la stratégie de développement du personnel en aidant les professionnel·les qui suivent les formations à prendre conscience de l'omniprésence de la pornographie, à comprendre la nature de celle-ci, ses conséquences sexospécifiques, et ce qu'ils peuvent faire pour prévenir ou réduire les préjudices que la pornographie fait subir aux enfants.

- Soutenir l'élaboration de ressources concrètes destinées à aider les professionnel·les à combattre efficacement ces problèmes avec les enfants et leur famille,

- Donner aux professionnel·les issu·es des différents secteurs concernés des orientations claires sur leurs rôles et responsabilités, par exemple :
  - inclure clairement les compétences requises dans les dispositions des programmes ;
  - élaborer et promouvoir des cadres de bonnes pratiques, des politiques publiques et des approches pour les différents secteurs concernés, par exemple en proposant des orientations aux chefs d'établissements scolaires sur la manière d'établir, à l'échelle de l'établissement, une approche permettant de combattre l'influence de la pornographie,
  - élaborer des orientations destinées à aider les professionnel·les de l'enseignement, du travail social et des soins de santé à reconnaître les signes d'une exposition à de la pornographie en ligne ou les préjudices liés à l'influence de celle-ci et à prodiguer les soins et le soutien adéquats,

- Favoriser la collaboration intersectorielle afin de renforcer les capacités, par exemple en facilitant les occasions, pour les établissements scolaires et les services spécialisés, d'apprendre ensemble, de partager leurs connaissances de ces problèmes et de collaborer.

Exemple : la formation et le soutien aux professionnel·les en Australie

L'Australie a lancé plusieurs initiatives pour aider les professionnel·les à combattre les répercussions de la pornographie sur les enfants et les familles. Trois d'entre elles – eSafety Commissioner*, Our Watch*, et « *It's time we talked** », de Maree Crabbe – proposent aux professionnel·les, notamment de l'enseignement, des ressources et des formations. Ces programmes ont été largement adoptés et plébiscités partout en Australie, ce qui permettra au fil du temps de renforcer les capacités des établissements scolaires et de divers autres secteurs.

2.5 INFORMER ET SOUTENIR LES ENFANTS

Les enfants ne devraient pas avoir à pâtir des risques liés à l'exposition à de la pornographie en ligne, laquelle est intrinsèquement inadaptée à leur âge. Les niveaux considérables d'exposition des enfants à la pornographie témoignent d'un échec de la société à protéger les enfants à l'aide de mesures préventives. Il est crucial, pour combattre efficacement ce problème, de mettre en place des cadres législatifs et réglementaires et de les faire respecter, ainsi que d'informer et d'outiller les parents, les autres personnes exerçant l'autorité parentale et les professionnel·les associé·es à la prise en charge et à l'éducation des enfants. C'est en procédant de cette manière que l'on a les meilleures chances de protéger les enfants. Toutefois, compte tenu des probabilités d'exposition, il est également capital d'éduquer et de soutenir les enfants directement, afin de les aider à développer leur propre esprit critique et à réduire le plus possible l'impact de l'exposition à des contenus pornographiques.

Lutter contre les risques auxquels sont exposés les enfants suscite des préoccupations d'ordre éthique, en particulier lorsqu'il s'agit de savoir comment impliquer les enfants et communiquer à ce propos d'une manière qui soit adaptée aux besoins de chaque sexe et à l'âge des interlocuteurs afin d'assurer l'efficacité de cette lutte. Il faut donc suivre une approche méthodique et progressive pour informer et accompagner les enfants.

L'information des enfants

S'ils sont informés, les enfants sont davantage capables d'atténuer les préjudices que leur fait subir la pornographie. C'est ainsi qu'il ressort d'un petit faisceau d'indices émergents que développer un esprit critique au sujet de la pornographie peut aider les jeunes à réduire l'influence de cette dernière sur eux[67]. Ces compétences peuvent être enseignées progressivement, par étapes et en fonction de l'âge. Chez les enfants plus jeunes, il faut jeter les bases nécessaires – sans faire ouvertement référence à la pornographie – sur lesquelles se fonderont les compétences générales connexes dont ils auront besoin à plusieurs égards : esprit critique, habileté numérique, éducation aux médias, relations respectueuses, égalité de genre, sexualité, sécurité en ligne et recherche d'aide[68]. Ensuite, chez les enfants plus âgés et les adolescent·es, l'information pourra soutenir l'utilisation de ces compétences fondamentales face à l'influence des contenus médiatiques sexualisés et des contenus pornographiques. Qui plus est, ces informations n'impliquent pas d'exposer les enfants à de

[67] Rothman EF, Adhia A, Christensen TT, Paruk J, Alder J, Daley N. A Pornography Literacy Class for Youth: Results of a Feasibility and Efficacy Pilot Study. American Journal of Sexuality Education. 2018;13(1):1-17.
[68] Crabbe M., Flood M., School-Based Education to Address Pornography's Influence on Young People: A Proposed Practice Framework. American Journal of Sexuality Education. 2021:1-46.

la pornographie[69] mais plutôt de mettre en place des activités consistant à dialoguer et échanger avec eux pour les aider à se servir de ces compétences fondamentales – esprit critique et habileté numérique par exemple – pour combattre l'influence de la pornographie et d'autres types de médias sexuels.

Il faudrait que l'information visant à combattre l'influence de la pornographie soit dispensée dans des structures publiques et au sein de la société civile, par exemple à la maison, dans les écoles, à l'échelon local et dans un contexte thérapeutique.

Informer les enfants pour les protéger – Le cadre scolaire

La nécessité d'informer les enfants en milieu scolaire au sujet de l'influence de la pornographie est de plus en plus reconnue, que ce soit dans les politiques publiques, par les spécialistes, par les médias éducatifs mais aussi les médias généralistes et dans les recherches menées auprès des parents, des professionnel·les de l'enseignement, des fournisseurs de services et des enfants eux-mêmes. Le thème de l'influence de la pornographie devrait faire partie intégrante d'un programme d'éducation complète à la sexualité, et il pourrait être également traité dans le cadre d'autres programmes auxquels il est lié, par exemple les technologies numériques, les sciences humaines et les sciences sociales[70]. Les orientations internationales sur l'éducation à la sexualité et, dans un certain nombre de pays, les prescriptions des programmes d'éducation à la sexualité, font désormais référence aux connaissances et compétences fondamentales relatives aux incidences de l'exposition des enfants à des médias sexuellement explicites[71].

Il conviendrait que les informations relatives à l'influence de la pornographie soient dispensées dans le cadre d'une approche éducative à l'échelle de l'école, et que l'exécution du programme soit soutenue par des politiques publiques et des pratiques éducatives officielles, par une culture et une philosophie scolaires favorables, et par une synergie entre l'école, la famille et la communauté[72]. Les ressources et le soutien doivent être inclusifs, accessibles et suffisants, et garantir de fournir l'éducation nécessaire et une assistance spécialisée gratuite pour les enfants et leurs familles.

Il conviendrait que le milieu scolaire soit capable de s'adapter aux divers besoins des élèves, notamment liés à leur genre, leur culture, leur langue, leur orientation sexuelle et leur situation de handicap. L'école doit, en outre, tenir compte du fait que les élèves n'ont pas tous les mêmes niveaux de connaissances au sujet de la pornographie ni le même vécu en ce qui concerne son influence, les relations, la sexualité et la violence, en ce compris la violence sexuelle.

Informer dans d'autres cadres

Les parents, les personnes exerçant l'autorité parentale et d'autres professionnel·les peuvent venir étoffer les informations dispensées dans le cadre scolaire au sujet de la pornographie. Cette source d'information hors cadre scolaire permet d'adapter le soutien prodigué et les conseils, et elle est en particulier capitale pour les enfants qui ne sont pas scolarisés, pour ceux qui sont pris en charge hors du milieu familial, pour les jeunes qui sont dans des structures judiciaires pour mineurs, et pour ceux qui ont subi un traumatisme sexuel.

Les technologies par l'intermédiaire desquelles de nombreux enfants sont exposés à de la pornographie peuvent également s'avérer efficaces pour fournir des informations, sensibiliser et outiller. C'est ainsi que des médias comme les sites web et les réseaux sociaux peuvent servir à fournir des informations susceptibles d'aider les enfants à développer leur

[69] Ibid
[70] Ibid
[71] Ministère de l'Éducation du R.-U. Relationships education, relationships and sex education (RSE) and health education statutory guidance for governing bodies, proprietors, head teachers, principals, senior leadership teams, teachers. Londres, Royaume-Uni : Ministère britannique de l'Éducation, 2019.
[72] Crabbe M, Flood M. School-Based Education to Address Pornography's Influence on Young People: A Proposed Practice Framework. American Journal of Sexuality Education. 2021:1-46.

esprit critique à l'égard des représentations que véhicule la pornographie et de l'influence qu'exerce cette dernière.

Soutenir les enfants

En plus des informations dont ils ont besoin pour développer les compétences voulues, les enfants ont aussi besoin d'accompagnement et de soutien pour éviter et réduire le plus possible les préjudices liés à la pornographie. Ce soutien peut être prodigué par les parents et autres personnes exerçant l'autorité parentale à titre principal, lesquels, en accompagnant les enfants au quotidien et en leur donnant accès à des informations et des conseils, peuvent leur venir en aide à cet égard. C'est ainsi que les parents et autres personnes exerçant l'autorité parentale peuvent encourager les enfants à parler avec eux de tout contenu vu en ligne qui les a préoccupés ou perturbés, afin de pouvoir parler à leur tour précisément, de façon adaptée à l'âge des enfants, des risques qu'ils soient involontairement exposés à des contenus qui « ne sont pas adaptés aux enfants », ou qui contiennent des photos ou des vidéos à caractère « privé » ou « sexuel », ou qui renvoient ouvertement à de la « pornographie ».

Certains enfants ont besoin d'avoir accès à un soutien spécialisé prodigué par des professionnel·les qui peuvent les aider à atténuer les préjudices liés à la pornographie : par exemple, des psychologues, des travailleur·ses sociaux, des médecins et d'autres professionnel·les de la santé. Ont par exemple besoin de soutien spécialisé :

- les enfants qui se sentent stressés ou perturbés après avoir été exposés à de la pornographie,
- les enfants qui ont subi un préjudice corporel après des pratiques sexuelles influencées par les représentations que véhicule la pornographie,
- les enfants qui souffrent de consommation compulsive de pornographie,
- les enfants victimes d'abus sexuels dans lesquels la pornographie a joué un rôle,
- les enfants ayant des comportements sexuels problématiques ou préjudiciables suite à une exposition à de la pornographie.

Exemples de mesures visant à informer et soutenir les enfants

Les États membres peuvent contribuer à protéger les enfants des risques liés à l'exposition à des contenus pornographiques en ligne en les informant et en les soutenant, mais aussi, entre autres, en appuyant s'il y a lieu des initiatives de la société civile, par exemple :

- en favorisant une éducation adaptée à l'âge des enfants et à leur stade de développement qui leur permette d'acquérir des compétences fondamentales, par exemple, grâce à une série d'activités éducatives portant sur l'esprit critique, l'éducation aux médias, les compétences numériques, la sécurité en ligne, la citoyenneté numérique responsable, l'égalité entre les femmes et les hommes, les relations et la sexualité, et la demande d'aide,
- en favorisant une éducation adaptée à l'âge des enfants et à leur stade de développement qui leur permette de se prémunir de ces compétences fondamentales pour battre en brèche l'influence de la pornographie,
- en élaborant un programme d'éducation complète à la sexualité et adaptée à l'âge, dispensé aux enfants dans le cadre de l'éducation formelle, non formelle et informelle,

et d'une approche de l'éducation complète à la sexualité qui soit axée sur les droits humains et fondée sur le genre, comme le recommande le Conseil de l'Europe[73],

- en soutenant l'élaboration de ressources éducatives fondées sur des données concrètes, adaptées à l'âge et au stade de développement, et permettant une réelle éducation sur ces thèmes, et l'élaboration de ressources sur les divers besoins des enfants,

- en proposant en ligne des informations et des ressources adaptées à l'âge des enfants pour les aider à acquérir des compétences fondamentales qui leur permettront d'analyser avec un esprit critique l'influence de la pornographie et de demander de l'aide,

- en lançant des campagnes publiques à l'intention des enfants, adaptées à leur âge et sensibles au genre, pour les aider à développer un esprit critique face à l'influence de la pornographie et sur d'autres thèmes connexes,

- en favorisant la mise en place de services de soutien spécialisés dans l'aide aux enfants qui ont été affectés par la pornographie et notamment aux enfants victimes ou auteurs d'abus sexuels, de préjudices corporels ou de consommation compulsive de pornographie, en mettant en place des services/plateformes d'assistance et autres dispositifs permettant aux enfants de demander de l'aide, notamment après avoir vécu des expériences négatives en ligne, par exemple, après avoir été exposés à de la pornographie, ou après avoir subi des violences ou des préjudices sexuels, en ce compris les cas dans lesquels la pornographie a joué un rôle dans les préjudices subis.

Exemples de bonnes pratiques des États membres du Conseil de l'Europe

En **Italie**, le Service des politiques familiales, le ministère des Entreprises et « Made in Italy » lanceront chaque année des campagnes de sensibilisation sur l'utilisation d'Internet en connaissance de cause et en toute sécurité. Ces campagnes visent à informer le public, et notamment les enfants, des risques liés aux contenus numériques, et à promouvoir des pratiques sûres en ligne. (voir décret-loi n°123/2023*).

Au **Portugal**, afin « de prévenir et de combattre la violence contre les enfants et les jeunes » et entre autres outils, le ministère de l'Éducation augmente actuellement le nombre d'écoles recevant le label « Sécurité numérique »*. Ce label vise à récompenser les écoles qui enseignent aux enfants à se servir d'Internet à l'école en toute sécurité, et notamment à éviter qu'ils ne risquent de visionner des contenus pornographiques.

En **Irlande**, le site web webwise.ie* favorise l'usage d'Internet par les jeunes en toute autonomie, efficacité et sécurité, dans le cadre d'une stratégie d'information et de sensibilisation soutenue ciblant, à travers des messages cohérents et adaptés, une pluralité d'acteurs, par exemple les chefs d'établissement, les enseignant·es, les parents et les enfants eux-mêmes.

En **Suède**, le programme scolaire sur la sexualité a été mis à jour en 2022 pour devenir « Sexualité, consentement et relations » et inclut désormais un contenu visant à développer l'approche critique des élèves vis-à-vis des représentations des relations et de la sexualité dans divers médias et contextes, y compris dans la pornographie. Les sites web UMO.se et Youmo* sont également des exemples de lieux sûrs et fiables où les jeunes peuvent obtenir

[73] Campbell M, Nolan A, Sullivan C, *Feasibility study on age-appropriate comprehensive sexuality education to strengthen responses for – inter alia – preventing and combating violence, including risky or harmful sexual behaviour by children*, juillet 2024.

des informations, des conseils et un soutien en matière de sexualité, y compris sur la pornographie.

Au **Grand-Duché de Luxembourg**, BEE SECURE, qui fait office de Centre pour un Internet plus sûr au Luxembourg, propose une formation en ligne sur l'exposition des jeunes à des représentations sexuelles sur l'Internet, ainsi que sur la gestion de ces situations, en plus d'informations générales et un aperçu de la consommation de pornographie chez les enfants et les jeunes.

Il existe d'autres pratiques optimales liées à des instruments non contraignants qui ont été adoptés à l'échelon des États membres, à savoir, notamment : en Irlande, les Fundamentals for a Child-Oriented Approach to Data Processing (principes essentiels d'une démarche de traitement des données axée sur les enfants)* ; aux Pays-Bas, le Code de protection de l'enfance* ; en Suède, le guide des droits des enfants et des jeunes sur les plateformes numériques* ; en France, les *recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés* (CNIL) ; au Royaume-Uni, le Code de protection de l'enfance* de *l'Office du Commissaire à l'information du Royaume-Uni* ; ou, en Allemagne, la notion d'intégrité personnelle des mineurs dans la loi allemande sur la protection de la jeunesse*.

Exemples d'initiatives de la société civile visant à aider les enfants à développer un esprit d'analyse critique face à la pornographie

Des initiatives lancées par la société civile ont permis de mettre au point des sites web et autres outils éducatifs contenant des informations destinées à aider les jeunes à analyser la pornographie avec un esprit critique. Les initiatives *In the Know**, en Nouvelle-Zélande, et *It's time we talked**, en Australie, en sont deux exemples instructifs.

En Europe, *Da o clique** est un projet non religieux et sans but lucratif au Portugal, dont l'objet est aussi bien la prévention que la sensibilisation et l'information (notamment la promotion de la recherche, les contacts avec l'industrie, les séminaires et ateliers dans les écoles…) mais aussi le soutien aux personnes de tous âges qui ont du mal à se débarrasser de leurs habitudes de consommation de pornographie (implication d'une équipe clinique).

2.6 SOUTENIR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Il est essentiel, pour étayer les mesures de protection des États membres, de mener des recherches qui permettront de comprendre de façon juste, nuancée et sensible au genre, l'exposition des enfants à la pornographie en ligne et les conséquences de celle-ci, et de comprendre la manière dont les enfants peuvent être protégés des préjudices liés à la pornographie.

Il existe de très nombreuses données factuelles au sujet de l'exposition et de l'accès des enfants à des contenus pornographiques en ligne, et au sujet des préjudices qui en découlent, et pourtant les connaissances sur ces points sont encore véritablement lacunaires. Très peu de recherches ont été menées sur l'efficacité des interventions visant à éviter que la pornographie ne porte préjudice aux enfants.

Compte tenu des lacunes actuelles, de l'évolution constante des technologies et de la volonté croissante des États et des organes intergouvernementaux de prévenir et de réduire les préjudices que la pornographie en ligne fait subir aux enfants, il est nécessaire de renforcer la recherche et l'innovation pour mieux comprendre et atténuer les risques pesant sur les enfants.

Exemples de recherches et d'actions innovantes

Les États membres peuvent jouer un rôle clé en soutenant et en favorisant des travaux de recherche et d'innovation dont les résultats viendront étayer et faciliter les mesures visant à protéger les enfants des risques d'exposition à des contenus pornographiques en ligne. Les États membres peuvent par exemple :

- Rassembler des données factuelles sur l'exposition et l'accès des enfants à la pornographie et sur les préjudices qui en résultent, notamment à partir de travaux de recherche sur les tendances en matière d'exposition et d'accès, sur l'évolution des moyens permettant cette exposition, et sur les liens entre les différents acteurs de l'écosystème de la pornographie en ligne permettant l'accès des enfants à ces contenus. Il faudrait en outre rassembler des données ventilées par sexe provenant des entreprises en ligne qui fournissent de la pornographie aux jeunes, notamment au sujet du nombre d'enfants/de jeunes parmi les consommateurs, sur leur âge, sur les mesures de garantie de l'âge qui sont en place, sur les tendances en matière d'accès et d'exposition, et sur la manière dont les algorithmes et les bots influent et agissent sur les schémas de visualisation par les enfants.

- Soutenir les recherches visant à comprendre les préjudices que la pornographie fait subir aux garçons, aux filles et aux groupes d'enfants en situation de vulnérabilité, et appuyer l'adoption de mesures efficaces visant à prévenir et réduire ces préjudices. Ces recherches peuvent par exemple porter sur le vécu des enfants qui sont défavorisés sur le plan socio-économique, pris en charge hors du milieu familial, neurodivergents, en situation de handicap, non-binaires, ou autochtones et/ou qui sont issus de l'immigration ou réfugiés.

- Soutenir le développement de technologies permettant de créer des mécanismes efficaces de garantie de l'âge et autres mécanismes de sécurité. Il peut s'agir d'un soutien direct consistant par exemple à charger des entreprises de créer des technologies telles que des applications pour obtenir tel ou tel résultat en matière de sécurité. Le soutien de l'État peut, par ailleurs, consister à instaurer des cadres réglementaires incitant les entreprises et les prestataires de services dans l'écosystème en ligne à créer et tester des technologies innovantes qui aident à protéger les enfants des préjudices liés à la pornographie en ligne.

- Evaluer l'efficacité des interventions visant à prévenir les préjudices que cause la pornographie aux enfants, et évaluer les éventuelles conséquences négatives fortuites découlant de ces interventions. Les recherches portant sur l'efficacité des mesures de garantie de l'âge peuvent, par exemple, consister à vérifier si ces mesures tiennent les enfants à l'écart des sites et services en règle mais les poussent involontairement à se rabattre sur ceux qui ne sont pas en règle (et susceptibles d'héberger des contenus particulièrement choquants).

- Evaluer l'efficacité des campagnes et des programmes d'éducation ciblant les enfants, les parents et les personnes exerçant l'autorité parentale, les écoles et autres professionnel·les, et utiliser les résultats des évaluations pour améliorer et perfectionner les futurs programmes et campagnes.

- Evaluer l'efficacité des formations et du soutien professionnels dont bénéficient les personnels des établissements scolaires et autres personnels travaillant avec des enfants en matière de protection et d'accompagnement des enfants. Les recherches consistent, par exemple, à évaluer dans quelle mesure l'accès à des activités de formation professionnelle et à des ressources aide les enseignant·es à traiter des questions liées à l'influence de la pornographie dans le cadre d'une éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge des enfants et à repérer des difficultés et des points à améliorer.

- Soutenir des recherches axées sur l'avenir, notamment en ce qui concerne les technologies émergentes, pour s'assurer que les cadres réglementaires et les mécanismes de lutte contre la fraude ainsi que les campagnes et les programmes d'éducation restent pertinents et adaptés face à l'évolution technologique.

Exemple : en Espagne, création de l'application de garantie de l'âge « Portefeuille numérique »

Soucieux de favoriser la mise en œuvre d'un système efficace de vérification de l'âge, le Gouvernement espagnol a déployé une solution technique*conçue pour permettre aux utilisateurs de prouver qu'ils sont majeurs à des fournisseurs de contenus réservés aux adultes, et ce, tout en conservant leur anonymat. Grâce au soutien du Gouvernement espagnol en faveur de cette innovation, des solutions de pointe concrètes ont pu être mises en œuvre pour parvenir à exécuter des mesures fortes de vérification de l'âge tout en protégeant la vie privée et la sécurité des utilisateurs.

Conclusion

Les enfants sont exposés à des contenus pornographiques en ligne aussi bien intentionnellement qu'accidentellement. Ces contenus mettent habituellement en scène des stéréotypes de genre, des agressions sexistes et de la violence sexuelle. La consommation de pornographie chez les enfants est associée à un éventail de préjudices, notamment liés à des attitudes violentes et à des comportements sexuels préjudiciables. Il faut de toute urgence prendre des mesures préventives face aux préjudices que la pornographie fait subir aux enfants.

Il n'existe pas de solution unique pour protéger les enfants des préjudices qu'entraîne la pornographie. Pour être efficace, l'approche suivie doit réunir plusieurs stratégies complémentaires auxquelles sont associés un ensemble d'acteurs.

Les États ont un rôle essentiel à jouer dans la protection des enfants contre les risques d'exposition en ligne à des contenus pornographiques. Les mesures que les États membres peuvent prendre consistent notamment à :

- Exercer une impulsion de manière proactive, coordonnée et réfléchie.
- Instaurer un cadre législatif et réglementaire adapté.
- Informer et outiller les parents et autres gardiens.
- Informer et outiller les professionnel·les travaillant avec les enfants.
- Informer, outiller et protéger les enfants.
- Soutenir les organisations de la société civile.
- Soutenir la recherche et l'innovation.
- Établir des partenariats collaboratifs impliquant des organisations et des parties prenantes internationales, nationales et locales, pour développer et partager des ressources et des outils de protection en ligne.

De nombreux États membres, d'autres États et des organisations intergouvernementales ont déjà adopté des mesures de protection conformes aux recommandations formulées dans

la présente Note d'orientation. Ces mesures peuvent être renforcées de bien des façons, notamment par la collaboration et le partage d'enseignements entre États.

Annexe 1 : Les normes essentielles applicables

1. NORMES DES NATIONS UNIES

Tous les États membres du Conseil de l'Europe sont parties à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et sont, à ce titre, tenus d'appliquer ses dispositions et d'agir conformément à ses principes. Bien que certains d'entre eux n'aient pas encore ratifié les protocoles facultatifs à ladite convention, une majorité des États membres du Conseil de l'Europe est tenue de mettre en œuvre le protocole concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (2000) et celui qui établit une procédure de présentation de communications (2011). Ces textes, qui offrent de précieuses références, sont susceptibles d'encourager davantage le développement d'un cadre législatif efficace.

2. NORMES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Texte essentiel du Conseil de l'Europe, la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, qui est la pierre angulaire de toutes les normes et activités du Conseil de l'Europe, protège le droit des enfants de vivre à l'abri de la violence en application notamment de ses articles 2, 3 et 8, que la Cour européenne des droits de l'homme veille à faire respecter et qu'elle complète par sa jurisprudence. Autres conventions applicables en la matière : la Convention sur la cybercriminalité, dite Convention de Budapest (STE n°185), la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, dite Convention d'Istanbul (STCE n°210), et la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, dite Convention de Lanzarote (STCE n°201).

L'article 22 de la Convention de Lanzarote prévoit que chaque Partie prenne les mesures législatives ou autres mesures nécessaires pour ériger en infraction pénale le fait intentionnel de faire assister, à des fins sexuelles, un enfant n'ayant pas atteint l'âge minimum légal, même sans qu'il y participe, à des abus sexuels ou à des activités sexuelles. Le Comité de Lanzarote a adopté divers avis, à savoir, notamment : sur la Sollicitation d'enfants à des fins sexuelles par le biais des technologies de l'information et de la communication (Avis sur l'article 23 de la Convention de Lanzarote) ; sur l'applicabilité de la Convention de Lanzarote aux infractions sexuelles commises à l'encontre des enfants et facilitées par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) (Avis interprétatif) ; sur les images et/ou vidéos d'enfants sexuellement suggestives ou explicites produites, partagées ou reçues par des enfants (Avis adopté le 6 juin 2019) et un Rapport de mise en œuvre, adopté dans le cadre du deuxième cycle de suivi le 30 mars 2022, sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les technologies de l'information et de la communication (TIC) : répondre aux défis soulevés par les images et/ou vidéos à caractère sexuel autogénérées par les enfants. Dans son Avis interprétatif sur l'applicabilité de la Convention de Lanzarote aux infractions sexuelles contre les enfants facilitées par l'utilisation des TIC, le Comité de Lanzarote a estimé en particulier que les infractions restent érigées en infractions pénales par le droit interne de la même manière, quels que soient les moyens utilisés pour les commettre, en ce compris par l'utilisation des TIC. Il en découle que le fait d'amener un enfant à assister à des activités sexuelles en ligne devrait aussi être érigé en infraction pénale.

La Convention d'Istanbul vise notamment à protéger les femmes contre toutes les formes de violence et à contribuer à l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes en promouvant une réelle égalité entre les femmes et les hommes. Les articles 35 et 36 érigent plus précisément en infraction pénale la violence physique et la violence sexuelle, en ce compris le viol, en raison de l'absence de consentement librement donné. L'article 13 appelle à conduire des campagnes ou des programmes de sensibilisation pour accroître la prise de conscience par le grand public des différentes manifestations de toutes les formes de violence à l'égard des femmes, de leurs conséquences sur les enfants, et de la nécessité de les prévenir. L'article 14 est quant à lui axé sur l'éducation et exige des États parties qu'ils incluent dans les programmes du matériel d'enseignement sur des sujets tels que l'égalité entre les femmes et les hommes, les rôles non stéréotypés des genres, le respect mutuel, la résolution non violente des conflits dans les relations interpersonnelles, la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre, et le droit à l'intégrité personnelle.

Le Conseil de l'Europe a produit un instrument juridique non contraignant ayant pour but de fixer des normes minimales en termes de protection de l'enfance pour sauvegarder les droits des enfants dans la sphère numérique. Il s'agit de la Recommandation CM/Rec(2018)7 du Comité des Ministres aux États membres sur les lignes directrices pour le respect, la protection et la réalisation des droits de l'enfant dans l'environnement numérique.

D'autres normes font référence à la pornographie et aux risques pour les enfants, notamment la Recommandation CM/Rec(2019)1 du Comité des ministres sur la prévention et la lutte contre le sexisme et les lignes directrices sur la place des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité de genre et les politiques pour combattre la violence à l'égard des femmes. Elles soulignent la nécessité de développer la pensée critique pour lutter contre le sexisme, y compris dans le cadre de la pornographie, et d'introduire des mesures et des outils renforçant les compétences des parents pour faire face au cyber sexisme et à la pornographie sur internet.

La Recommandation CM/Rec(2009)10 – Lignes directrices du Conseil de l'Europe sur les stratégies nationales intégrées de protection des enfants contre la violence – donne pour orientation à tous les acteurs nationaux de développer, dans le cadre national pour la protection de l'enfance, une politique de protection et de sécurité globale. Ce cadre comprend la protection des enfants contre les contenus médiatiques préjudiciables et la représentation de la violence (paragraphe 4.3). Citons, parmi les autres ressources, deux recommandations du Comité des Ministres : la Recommandation CM/Rec(2009)5 visant à protéger les enfants contre les contenus et comportements préjudiciables et à promouvoir leur participation active au nouvel environnement de l'information et de la communication et la Recommandation CM/Rec(2008)6 sur les mesures visant à promouvoir le respect de la liberté d'expression et d'information au regard des filtres internet.

Les questions que soulève le visionnage par les enfants de contenus pornographiques en ligne sont liées à plusieurs objectifs stratégiques de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027). L'exposition des enfants à la pornographie va donc à l'encontre de l'objectif 1 de la stratégie, qui est d'assurer à tous les enfants une vie sans violence. L'objectif 3 de la stratégie, visant à garantir une utilisation sûre des technologies, appelle en outre à mettre en place des mesures pour garantir un environnement en ligne sûr et protéger les enfants d'une exposition précoce et non supervisée à ce type de contenu.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a également identifié les risques de la pornographie sur les enfants dans un rapport adopté en 2021 : Dimension de

genre et effets de la pornographie sur les droits humains. Dans sa résolution, l'APCE demande qu'une éducation complète à la sexualité dans les écoles devienne *« la principale source d'information des jeunes en matière de sexualité »*, contribuant ainsi à empêcher la diffusion d'informations peu fiables et potentiellement dangereuses par le biais de la pornographie. Un rapport adopté le 19 avril 2024 sur la protection des enfants contre la violence en ligne souligne en outre que *« la pornographie doit être considérée comme une question de santé publique pour laquelle les États ont la responsabilité de prendre des mesures appropriées, notamment en matière d'éducation et de sensibilisation. La norme minimale de protection des enfants devrait être l'obligation de vérification de l'âge sur les sites web »*.

Enfin, l'Observatoire européen de l'audiovisuel a publié un rapport de cartographie sur la protection des mineurs sur les plateformes de partage de vidéos : vérification de l'âge et contrôle parental, mettant en lumière ces défis à travers une analyse comparative d'une trentaine de pays européens.

3. LE CADRE DE L'UE APPLICABLE AUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE

La Directive Services de médias audiovisuels (Directive (UE) 2018/1808 du Parlement européen et du Conseil) du 14 novembre 2018 déclare que les plateformes de partage de vidéos doivent être tenues de prendre des mesures appropriées pour protéger les enfants contre les contenus susceptibles de nuire à leur épanouissement physique, mental ou moral. Ce texte a eu des incidences considérables sur la régulation des services de médias audiovisuels dans les États membres de l'UE, même s'il leur est à l'heure actuelle difficile de mettre en place et d'appliquer un instrument visant précisément à réglementer les contenus et à régler la question de la vérification de l'âge. Citons, parmi les instruments de droit national visant à transposer cette directive et/ou à en mettre en œuvre les obligations, notamment en ce qui concerne l'accès des enfants à la pornographie, la loi française n°2024/449 du 21 mai 2024 visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique[74] et le *Online Safety Code** irlandais (code sur la sécurité en ligne), qui énonce des exigences en termes de vérification de l'âge.

Le Règlement sur les services numériques (autrement appelé « DSA », Règlement (UE) 2022/2065) cite la protection des mineurs parmi ses principaux objectifs. Il prévoit notamment que « les fournisseurs de plateformes en ligne accessibles aux mineurs mettent en place des mesures appropriées et proportionnées pour garantir un niveau élevé de protection de la vie privée, de sûreté et de sécurité des mineurs sur leur service » (article 28.1). Le DSA cite, en outre, la vérification de l'âge parmi les mesures que les fournisseurs de très grandes plateformes en ligne peuvent mettre en place pour atténuer les risques que leurs services présentent pour les droits de l'enfant (art. 35.1.j), et il indique également qu'il conviendrait de mettre en œuvre des normes techniques applicables aux mesures ciblées destinées à protéger les mineurs en ligne (art. 44.1.j).

La Commission européenne élabore actuellement des lignes directrices visant à définir des mesures spécifiquement axées sur la protection des mineurs en ligne, en tenant compte des positions et suggestions des organisations de la société civile liées à l'Intergroupe « Droits de l'enfant » ; ces lignes directrices sont fondées sur les meilleures pratiques et les instruments non contraignants en vigueur à l'échelon des États membres[75], mais aussi sur les

[74] *Loi n°2024-449 du 21 mai 2024 visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique*

[75] Par exemple : en Irlande, les Fundamentals for a Child-Oriented Approach to Data Processing (principes essentiels d'une démarche de traitement des données axée sur les enfants) ; en Suède, le guide des droits des enfants et des jeunes sur les plateformes numériques ; en France, les *recommandations de la Commission*

normes les plus élevées telles que l'accord d'atelier CEN-CENELEC 18016 sur un cadre de services numériques adaptés à l'âge des utilisateurs. La Commission a aussi publié un rapport sur les solutions techniques de vérification de l'âge : Cartographie des typologies et des exigences en matière d'assurance de l'âge | Façonner l'avenir numérique de l'Europe.

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD, Règlement (UE) 2016/679) exige, quant à lui, des vérifications concernant l'âge des enfants et le consentement du titulaire de la responsabilité parentale ; par ailleurs, des obligations en termes de vérification de l'âge visant à protéger les enfants des risques d'abus liés aux services et produits en ligne sont à l'examen dans le cadre des négociations liées au Règlement UE établissant des règles en vue de prévenir et de combattre les abus sexuels sur enfants.

nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ; au Royaume-Uni, le Code de protection de l'enfance de *l'Office du Commissaire à l'information* ; ou, en Allemagne, la notion d'intégrité personnelle des mineurs dans la loi allemande sur la protection de la jeunesse.

Annexe 2 : Indications bibliographiques

1. UNESCO. Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité : une approche factuelle Paris : UNESCO Publishing ; 2018.
2. Commissaire à l'e-sécurité. Roadmap for age verification and complementary measures to prevent and mitigate harms to children from online pornography. Commissaire à l'e-sécurité ; mars 2023.
3. Pornhub. The 2019 Year in Review: Pornhub ; 2019
4. Commissaire à l'e-sécurité. Accidental, unsolicited and in your face. Young people's encounters with online pornography: a matter of platform responsibility, education and choice. Canberra : Bureau du Commissaire à l'e-sécurité ; 2023.
5. de Souza R. 'A lot of it is actually just abuse': Young people and pornography. Londres : Commissaire des enfants pour l'Angleterre, 2023.
6. Dwulit AD, Rzymski P. Prevalence, patterns and self-perceived effects of pornography consumption in polish university students: A cross-sectional study. International journal of environmental research and public health. 2019;16(10):1861.
7. Smahel D, Machackova H, Mascheroni G, Dedkova L, Staksrud E, Ólafsson K, et al. EU Kids Online 2020: Survey results from 19 countries. 2020.
8. Horvath MA, Alys L, Massey K, Pina A, Scally M, Adler JR. "Basically...porn is everywhere": A rapid evidence assessment on the effects that access and exposure to pornography have on children and young people. Londres : Bureau du Commissaire des enfants, R.-U. ; 2013.
9. Crabbe M, Flood M, Adams K. Pornography exposure and access among young Australians: a cross-sectional study. Australian and New Zealand journal of public health. 2024:100135.
10. Martellozzo E, Monaghan A, Adler JR, Davidson J, Leyva R, Horvath MA. "I wasn't sure it was normal to watch it…" A quantitative and qualitative examination of the impact of online pornography on the values, attitudes, beliefs and behaviours of children and young people. Londres : National Society for the Prevention of Cruelty to Children (NSPCC) and the Children's Commissioner for England; 2016.
11. Henry C, Talbot H. The complexities of young New Zealanders' use and perceptions of pornography: a quantitative survey in context. Porn Studies. 2019;6(4):391-410.
12. Tsaliki L. Playing with porn: Greek children's explorations in pornography. Sex Education. 2011;11(3):293-302.
13. Flood M. Young men using pornography. In: Boyle K, editor. Everyday pornography. Oxon: Routledge ; 2010. p. 164-78.
14. Séguin LJ, Rodrigue C, Lavigne J. Consuming ecstasy: Representations of male and female orgasm in mainstream pornography. The Journal of Sex Research. 2018;55(3):348-56.
15. Tarrant S. The pornography industry: What everyone needs to know: Oxford University Press; 2016.
16. Ogas O, Gaddam S. A billion wicked thoughts: What the world's largest experiment reveals about human desire: Dutton/Penguin Books; 2011.
17. Fritz N, Malic V, Paul B, Zhou Y. A Descriptive Analysis of the Types, Targets, and Relative Frequency of Aggression in Mainstream Pornography. Archives of Sexual Behavior. 2020:1-13.
18. Carrotte ER, Davis AC, Lim MS. Sexual behaviors and violence in pornography: systematic review and narrative synthesis of video content analyses. Journal of medical internet research. 2020;22(5):e16702.
19. Gorman S, Monk-Turner E, Fish JN. Free adult Internet web sites: How prevalent are degrading acts? Gender Issues. 2010;27(3-4):131-45.

20. Klaassen MJE, Peter J. Gender (In)equality in Internet Pornography: A Content Analysis of Popular Pornographic Internet Videos. The Journal of Sex Research. 2015;52(7):721-35.
21. Willis M, Canan SN, Jozkowski KN, Bridges AJ. Sexual consent communication in best-selling pornography films: A content analysis. The Journal of Sex Research. 2020;57(1):52-63.
22. Seida K, Shor E. Aggression and pleasure in opposite-sex and same-sex mainstream online pornography: A comparative content analysis of dyadic scenes. The Journal of Sex Research. 2021;58(3):292-304.
23. Burke NB. Straight-acting: Gay pornography, heterosexuality, and hegemonic masculinity. Porn Studies. 2016;3(3):238-54.
24. Young DR. Gag the Fag, or tops and bottoms, persons and things. Porn Studies. 2017;4(2):176-92.
25. Talbot H. Breaking Down Porn: A Classification Office Analysis of Commonly Viewed Pornography in NZ. 2019.
26. Vera-Gray F, McGlynn C, Kureshi I, Butterby K. Sexual violence as a sexual script in mainstream online pornography. The British Journal of Criminology. 2021;61(5):1243-60.
27. Peters EM, Morrison T, McDermott DT, Bishop C, Kiss M. Age is in the eye of the beholder: Examining the cues employed to construct the illusion of youth in teen pornography. Sexuality & Culture. 2014;18:527-46.
28. Dines G. Childified women: How the mainstream porn industry sells child pornography to men. In: Olfman S, editor. The sexualization of childhood. Westport, CT: Praeger; 2009. p. 121-42.
29. Jensen RE. A content analysis of youth sexualized language and imagery in adult film packaging, 1995–2007. Journal of Children and Media. 2010;4(4):371-86.
30. Miller DJ, McBain KA. The content of contemporary, mainstream pornography: A literature review of content analytic studies. American Journal of Sexuality Education. 2022;17(2):219-56.
31. Kristof N. The children of Pornhub: Why does Canada allow this company to profit off videos of exploitation and assault? The New York Times. 2020 4 December.
32. Zhou Y, Paul B. Lotus blossom or dragon lady: A content analysis of “Asian women” online pornography. Sexuality & Culture. 2016;20(4):1083-100.
33. Johnson JA. Digital Pornography and Everyday Life. In: Rohlinger DA, Sobeiraj S, editors. The Oxford Handbook of Digital Media Sociology. Oxford Handbooks: Oxford University Press; 2020. p. 269-90.
34. Bridges AJ. Pornography and sexual assault. Handbook of sexual assault and sexual assault prevention. 2019:129-49.
35. Tydén T, Rogala C. Sexual behaviour among young men in Sweden and the impact of pornography. International Journal of STD & AIDS. 2004;15(9):590-3.
36. Office of Film and Literature Classification. NZ and Porn: Research findings of a survey on how and why young New Zealanders view online pornography. Wellington, NZ: Office of Film and Literature Classification; 2018.
37. Häggström-Nordin E, Tydén T, Hanson U, Larsson M. Experiences of and attitudes towards pornography among a group of Swedish high school students. The European Journal of Contraception & Reproductive Health Care. 2009;14(4):277-84.
38. Mattebo M, Larsson M, Tydén T, Olsson T, Häggström-Nordin E. Hercules and Barbie? Reflections on the influence of pornography and its spread in the media and society in groups of adolescents in Sweden. The European Journal of Contraception & Reproductive Health Care. 2012;17(1):40-9.
39. Our Watch. Pornography, young people and preventing violence against women background paper. Melbourne: Our Watch; 2020.
40. Robb MB, Mann S. Teens and pornography. San Francisco, Californie : Common Sense; 2023.
41. Doornwaard SM, den Boer F, Vanwesenbeeck I, van Nijnatten CH, Ter Bogt TF, van den Eijnden RJ. Dutch adolescents’ motives, perceptions, and reflections toward sex-related internet use: Results of a web-based focus-group study. The Journal of Sex Research. 2017;54(8):1038-50.

42. Arrington-Sanders R, Harper GW, Morgan A, Ogunbajo A, Trent M, Fortenberry JD. The role of sexually explicit material in the sexual development of same-sex-attracted Black adolescent males. Archives of sexual behavior. 2015;44(3):597-608.
43. Bőthe B, Vaillancourt-Morel M-P, Bergeron S, Demetrovics Z. Problematic and non-problematic pornography use among LGBTQ adolescents: A systematic literature review. Current Addiction Reports. 2019;6:478-94.
44. Harvey P. Let's talk about porn: The perceived effect of online mainstream pornography on LGBTQ youth. Gender, sexuality and race in the digital age. 2020:31-52.
45. McCormack M, Wignall L. Enjoyment, exploration and education: Understanding the consumption of pornography among young men with non-exclusive sexual orientations. Sociology. 2017;51(5):975-91.
46. Widman L, Javidi H, Maheux AJ, Evans R, Nesi J, Choukas-Bradley S. Sexual communication in the digital age: Adolescent sexual communication with parents and friends about sexting, pornography, and starting relationships online. Sexuality & Culture. 2021;25(6):2092-109.
47. Smith M. Youth viewing sexually explicit material online: Addressing the elephant on the screen. Sexuality Research and Social Policy. 2013;10:62-75.
48. Crabbe M, Flood M. School-Based Education to Address Pornography's Influence on Young People: A Proposed Practice Framework. American Journal of Sexuality Education. 2021:1-46.
49. Brown JD, L'Engle KL. X-rated: Sexual attitudes and behaviors associated with US early adolescents' exposure to sexually explicit media. Communication Research. 2009;36(1):129-51.
50. Peter J, Valkenburg PM. The influence of sexually explicit internet material and peers on stereotypical beliefs about women's sexual roles: Similarities and differences between adolescents and adults. Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking. 2011;14(9):511-7.
51. Peter J, Valkenburg PM. Processes underlying the effects of adolescents' use of sexually explicit internet material: The role of perceived realism. Communication Research. 2010;37(3):375-99.
52. Wright PJ, Funk M. Pornography consumption and opposition to affirmative action for women: A prospective study. Psychology of Women Quarterly. 2014;38(2):208-21.
53. Wright PJ, Bae S. A national prospective study of pornography consumption and gendered attitudes toward women. Sexuality & Culture. 2015;19(3):444-63.
54. Hald GM, Malamuth NN, Lange T. Pornography and sexist attitudes among heterosexuals. Journal of Communication. 2013;63(4):638-60.
55. Lim MS, Agius PA, Carrotte ER, Vella AM, Hellard ME. Young Australians' use of pornography and associations with sexual risk behaviours. Australian and New Zealand Journal of Public Health. 2017;41(4):438-43.
56. Wright PJ, Herbenick D, Tokunaga RS. Pornography consumption and sexual choking: An evaluation of theoretical mechanisms. Health Communication. 2021:1-12.
57. Malamuth N, Addison T, Koss M. Pornography and sexual aggression: Are there reliable effects and can we understand them? Annual Review of Sex Research. 2000;11:26-91.
58. Wright PJ, Tokunaga RS, Kraus A. A meta-analysis of pornography consumption and actual acts of sexual aggression in general population studies. Journal of Communication. 2015:1-23.
59. Rostad WL, Gittins-Stone D, Huntington C, Rizzo CJ, Pearlman D, Orchowski L. The association between exposure to violent pornography and teen dating violence in grade 10 high school students. Archives of Sexual Behavior. 2019;48(7):2137-47.
60. Chang F-C, Chiu C-H, Miao N-F, Chen P-H, Lee C-M, Chiang J-T. Predictors of unwanted exposure to online pornography and online sexual solicitation of youth. Journal of Health Psychology. 2016;21(6):1107-18.
61. Kennair LEO, Bendixen M. Sociosexuality as predictor of sexual harassment and coercion in female and male high school students. Evolution and Human Behavior. 2012;33(5):479-90.

62. Bonino S, Ciairano S, Rabaglietti E, Cattelino E. Use of pornography and self-reported engagement in sexual violence among adolescents. European Journal of Developmental Psychology. 2006;3(3):265 - 88.
63. Stanley N, Barter C, Wood M, Aghtaie N, Larkins C, Lanau A, et al. Pornography, sexual coercion and abuse and sexting in young people's intimate relationships: A European study. Journal of Interpersonal Violence. 2018;33(19):2919-44.
64. D'Abreu LCF, Krahé B. Predicting sexual aggression in male college students in Brazil. Psychology of Men & Masculinity. 2014;15(2):152.
65. Ybarra ML, Mitchell KJ, Hamburger M, Diener-West M, Leaf PJ. X-rated material and perpetration of sexually aggressive behavior among children and adolescents: is there a link? Aggressive Behavior. 2011;37(1):1-18.
66. Ybarra ML, Thompson RE. Predicting the emergence of sexual violence in adolescence. Prevention science. 2018;19(4):403-15.
67. Rothman EF, Adhia A. Adolescent pornography use and dating violence among a sample of primarily black and Hispanic, urban-residing, underage youth. Journal of Behavioural Sciences. 2016;6(1).
68. Marston C, Lewis R. Anal heterosex among young people and implications for health promotion: a qualitative study in the UK. BMJ open. 2014;4(8):e004996.
69. Rothman EF, Kaczmarsky C, Burke N, Jansen E, Baughman A. "Without porn … I wouldn't know half the things I know now": A qualitative study of pornography use among a sample of urban, low-income, black and Hispanic youth. The Journal of Sex Research. 2015;52(7):736-46.
70. de Souza R. Evidence on pornography's influence on harmful sexual behaviour among children. Londres : Commissaire des enfants pour l'Angleterre, 2023.
71. McKibbin G. "I knew it was wrong but I couldn't stop it": Young people talk about the prevention of sexually abusive behaviour. Unpublished doctoral dissertation: Université de Melbourne ; 2016.
72. McKibbin G, Humphreys C, Hamilton B. "Talking about child sexual abuse would have helped me": Young people who sexually abused reflect on preventing harmful sexual behavior. Child Abuse & Neglect. 2017;70:210-21.
73. Tokunaga RS, Wright PJ, Vangeel L. Is pornography consumption a risk factor for condomless sex? Human Communication Research. 2020;46(2-3):273-99.
74. Peter J, Valkenburg PM. Adolescents and pornography: A review of 20 years of research. The Journal of Sex Research. 01/01/2017 - 31/10/2018
75. Goldsmith K, Dunkley CR, Dang SS, Gorzalka BB. Pornography consumption and its association with sexual concerns and expectations among young men and women. The Canadian Journal of Human Sexuality. 2017;26(2):151-62.
76. Tylka TL, Van Diest AMK. You looking at her "hot" body may not be "cool" for me: Integrating male partners' pornography use into objectification theory for women. [Références]. Psychology of Women Quarterly. 2015;39(1):67-84.
77. Ashton S, McDonald K, Kirkman M. Pornography and women's sexual pleasure: Accounts from young women in Australia. Feminism & Psychology. 2019;29(3):409-32.
78. Litsou K, Byron P, McKee A, Ingham R. Learning from pornography: results of a mixed methods systematic review. Sex Education. 2020:1-17.
79. Tholander M, Johansson S, Thunell K, Dahlström Ö. Traces of pornography: Shame, scripted action, and agency in narratives of young Swedish women. Sexuality & Culture. 2022;26(5):1819-39.
80. Peter J, Valkenburg PM. Adolescents' exposure to sexually explicit internet material and notions of women as sex objects: Assessing causality and underlying processes. Journal of Communication. 2009;59(3):407-33.
81. Ward LM, Vandenbosch L, Eggermont S. The impact of men's magazines on adolescent boys' objectification and courtship beliefs. Journal of Adolescence. 2015;39:49-58.
82. Wright PJ, Tokunaga RS. Men's objectifying media consumption, objectification of women, and attitudes supportive of violence against women. Archives of Sexual Behavior. 2016;45(4):955-64.

83. Omori K, Zhang YB, Allen M, Ota H, Imamura M. Japanese college students' media exposure to sexually explicit materials, perceptions of women, and sexually permissive attitudes. Journal of Intercultural Communication Research. 2011;40(2):93-110.
84. Commissaire à l'e-sécurité. Safety by Design Overview. Bureau du Commissaire à l'e-sécurité ; 2019, mai 2019.
85. Commissaire à l'e-sécurité. Safety by Design: Bureau du Commissaire à l'e-sécurité ; 2024 [mis à jour le 22/04/2024].
86. Office du Commissaire à l'information du Royaume-Uni, Ofcom. Families' attitudes towards age assurance. Revealing Reality; 2022.
87. Rothman EF, Adhia A, Christensen TT, Paruk J, Alder J, Daley N. A Pornography Literacy Class for Youth: Results of a Feasibility and Efficacy Pilot Study. American Journal of Sexuality Education. 2018;13(1):1-17.
88. Rothman EF, Daley N, Alder J. A Pornography Literacy Program for Adolescents. American journal of public health. 2020;110(2):e1.
89. Vandenbosch L, van Oosten JM. The relationship between online pornography and the sexual objectification of women: The attenuating role of porn literacy education. Journal of Communication. 2017;67(6):1015-36.
90. Future of Sex Education Initiative. National Sex Education Standards: Core Content and Skills, K-12. Second ed: Future of Sex Initiative; 2020.
91. Ministère britannique de l'Éducation. Relationships education, relationships and sex education (RSE) and health education statutory guidance for governing bodies, proprietors, head teachers, principals, senior leadership teams, teachers. Londres, Royaume-Uni : Ministère de l'Éducation du R.-U., 2019.
92. Stoilova, M., Bulger, M., & Livingstone, S. Do parental control tools fulfil family expectations for child protection? A rapid evidence review of the contexts and outcomes of use. Journal of Children and Media, 2023 18(1), 29–49. https://doi.org/10.1080/17482798.2023.2265512
93. S. Hackett, Étude sur la violence sexuelle et les comportements sexuels préjudiciables des enfants : nature, causes, conséquences et réponses. 2020, révisé en 2024. Voir également : de Souza R. Evidence on pornography's influence on harmful sexual behaviour among children. Londres : Commissaire des enfants pour l'Angleterre, 2023.

PREMS 106625

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en oeuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE